

CAHIER DU CONGRÈS

Alliance de la Fonction publique du Canada
7^e Congrès triennal de la région de l'Atlantique
Du 23 au 25 juin 2017, Saint John, N.-B.



Atlantic
Atlantique



7^e Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique
AFPC : Ça Commence Avec Nous
Du 22 au 25 juin 2017
Centre des congrès, Saint John, Nouveau-Brunswick

Le jeudi 22 juin 2017

- 9 h 00 – 10 h 30 Réunion du Conseil de la région de l'Atlantique – Kennebecasis 1&2 [Hilton]
- 16 h 00 – 21 h 00 Inscription – foyer du centre des congrès
- 16 h 00 – 17 h 30 Séance d'information sur les règles de procédure (en anglais) – Montague 1
- 16 h 00 – 17 h 30 Séance d'information sur les règles de procédure (en français) – Montague 2
- 18 h 00 – 19 h 00 Caucus des SLCD et des Éléments
- 19 h 00 – 20 h 30 *'Cocktails avec le Conseil'* (**facultatif**)
Vestibule du Trade & Convention Centre (Bar payant et hors-d'oeuvre)

Le vendredi 23 juin 2017

| | |
|-------------------|---|
| 7 h 45 – 8 h 15 | Caucus des membres des groupes raciaux visibles – Montague 1 |
| 8 h 15 – 8 h 45 | Caucus des membres ayant un handicap – Loyalist |
| 7 h 30 – 9 h 00 | Inscription – foyer du centre des congrès |
| 9 h 00 – 11 h 00 | Ouverture officielle <ul style="list-style-type: none">• Cérémonie d'ouverture autochtone• Chanson <i>Solidarité mes frères et mes sœurs</i>• Moment de silence• Présentation des personnes invitées et des membres du Conseil• Mot de bienvenue• Déclaration de l'AFPC sur le harcèlement• Renseignements d'ordre administratif et organisation matérielle• Adoption de l'ordre du jour• Adoption des règles de procédure et des lignes directrices concernant la fermeture des portes• Ratification des comités du Congrès• Rapport du Comité des lettres de créance• Allocution de Jeannie Baldwin, VPER de l'Atlantique• Adoption du rapport de la VPER et des rapports des membres du Conseil• Adoption des rapports des comités du Conseil et des comités du Congrès |
| 11 h 00 – 11 h 40 | Conférencière principale : Maude Barlow |
| 11 h 40 – 12 h 00 | Campagne services de garde d'enfants : Morna Ballantyne |
| 12 h 00 – 13 h 30 | Repas |
| 12 h 00 – 12 h 30 | Caucus des jeunes membres – Montague 3 |
| 12 h 30 – 13 h 00 | Caucus des membres GLBT – Montague 2 |
| 13 h 30 – 15 h 00 | Rapport du Comité des lettres de créance Rapports des comités du Congrès |
| 15 h 00 – 15 h 30 | Allocution de Robyn Benson, présidente nationale |
| 15 h 30 – 16 h 30 | Rapports des comités du Congrès |
| 16 h 30 – 17 h 00 | Remise du prix <i>Voix de l'Atlantique</i> |
| 17 h 00 | Suspension des travaux |
| 17 h 00 – 17 h 30 | Caucus des membres francophones – Montague 3 |
| 17 h 30 – 18 h 45 | Débat sur le leadership – Marco Polo |
| 18 h 45 – 19 h 30 | Caucus des femmes – Marco Polo |
| 19 h 00 – 22 h 00 | Soirée piano-bar (facultative), Hôtel Delta Brunswick, salle Trinity Royal |

Le samedi 24 juin 2017

- 8 h 00 – 9 h 00 Caucus des autochtones – Loyalist
- 8 h 00 – 12 h 00 Inscription – foyer du centre des congrès
- 9 h 15 – 11 h 15 Rapport du Comité des lettres de créance | Rapports des comités du Congrès
- 11 h 15 – 12 h 00 Manifestation : système de paye Phénix
- 12 h 00 – 13 h 00 Repas
- 13 h 00 – 18 h 00 Rapport du Comité des lettres de créance
Élections

- | | | |
|-----------|---|--------------|
| • 13 h 00 | VPER | – Marco Polo |
| • 13 h 30 | VPER suppléant ou suppléante | – Marco Polo |
| • 14 h 30 | Directeur membres ne relevant pas du Conseil du Trésor, Maritimes | – Marco Polo |
| • 14 h 30 | Directeur membres ne relevant pas du Conseil du Trésor, NL | – Montague 2 |
| • 15 h 00 | Directeur membres francophones | – Montague 3 |
| • 15 h 30 | Directeur membres ayant un handicap | – Loyalist |
| • 16 h 00 | Directeur membres des groupes raciaux visibles | – Montague 1 |
| • 16 h 30 | Directeur membres GLBT | – Montague 2 |
| • 17 h 00 | Directeur jeunes membres | – Montague 3 |
| • 17 h 30 | Directeur membres autochtones | – Loyalist |

- 18 h 00 Suspension des travaux
- 19 h 00 – minuit Grande soirée festive (**facultative**)
Groupe musical et grand buffet à l'atrium du Market Square

Le dimanche 25 juin 2017

8 h 00 – 9 h 00 Inscription – foyer du centre des congrès

8 h 00 – 9 h 00 Élections – Représentantes des femmes

- Maritimes – Marco Polo
- Terre-Neuve-et-Labrador – Montague 2

9 h 00 – 10 h 00 Élections – Directeurs et directrices des provinces

- Nouveau-Brunswick – Marco Polo
- Nouvelle-Écosse – Loyalist
- Île-du-Prince-Édouard – Montague 1
- Terre-Neuve-et-Labrador – Montague 3

10 h 00 – 11 h 45 Rapport du Comité des lettres de créance | Rapports des comités du Congrès

11 h 45 Assermentation des membres du Conseil de la région de l'Atlantique
Cérémonie de clôture autochtone

12 h 00 Levée de la séance



**Atlantic
Atlantique**

SOLIDARITÉ MES FRÈRES ET MES SOEURS

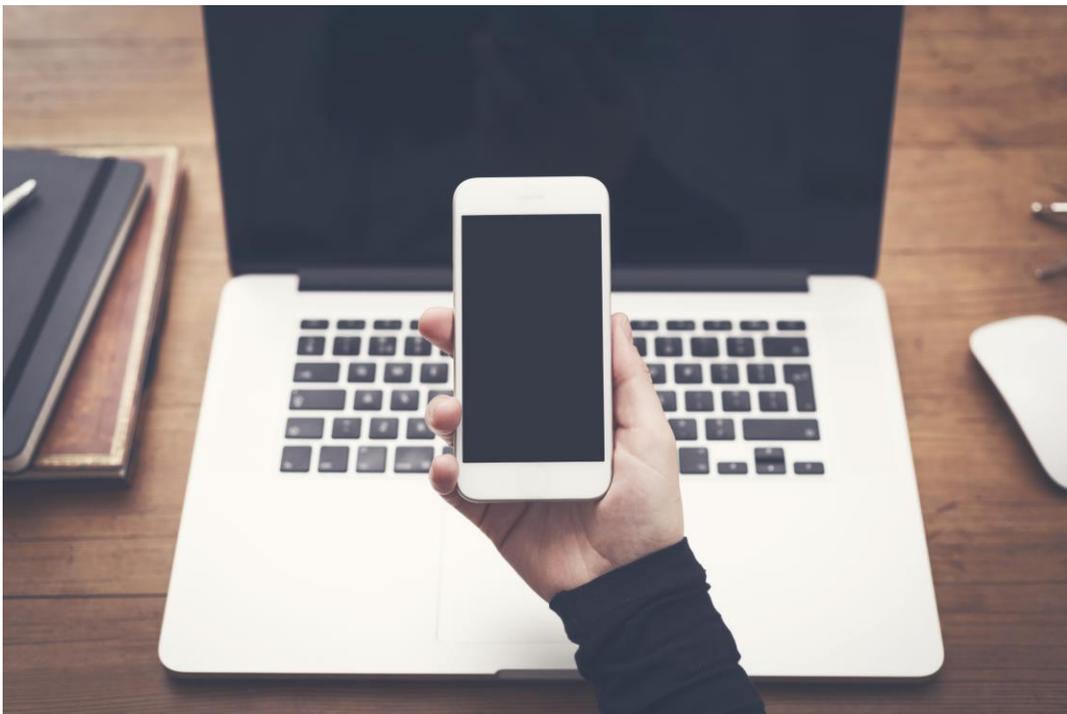
1. Lorsque nous aurons compris l'immense force de l'unité,
Alors nous les travailleurs rien ne pourra nous arrêter,
En restant désunis nous demeurerons toujours exploités,
Mais ensemble nous vaincrons.

Refrain : *Solidarité mes frères et mes sœurs*
Solidarité mes frères et mes sœurs
Solidarité mes frères et mes sœurs
Ensemble nous vaincrons.

2. C'est nous femmes du syndicat, notre lutte est débutée
Les droits qu'appartiennent aux femmes, on nous les a enseignés
On défendra notre liberté sans un moment de répit
Pour la victoire ça prend les femmes.
3. Ils ont accaparé des millions sans jamais les mériter
Pourtant sans notre travail pas une roue n'aurait tourner
Leurs pieds d'argile nous bris'rons quand nous aurons enfin compris
Qu'ensemble nous vaincrons.
4. Avec nos sœurs, avec nos frères, on fortifie notre syndicat
Y'a trop longtemps qu'on veut l'respect d'être inégales, on l'accepte pas
On'a assez des injustices que dans l'passé on nous a fait
Ensemble nous vaincrons.
5. Entre nos mains nous tenons un pouvoir bien plus fort que de l'or
Plus fort que des milliers d'armées, des millions de fois plus fort
Une ère nouvelle nous f'rons naître remplaçant le monde retors
Ensemble nous vaincrons.



Nous vous prions de mettre vos appareils en mode silencieux





**Atlantic
Atlantique**

DÉCLARATION DE L'AFPC SUR LE HARCÈLEMENT

Cette déclaration est lue à haute voix et distribuée à toutes les activités du AFPC.

L'effort concerté de nos consœurs et confrères pour améliorer notre vie au travail et préserver les droits pour lesquels nous avons lutté font la force de notre syndicat. Le respect mutuel constitue la pierre angulaire de cette collaboration. Les Statuts de l'AFPC affirment que chaque membre a le droit d'être protégé, tant au sein du syndicat que dans le lieu de travail, de la discrimination et du harcèlement fondés sur l'âge, le sexe, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la race, la religion, l'état civil, les antécédents judiciaires, les handicaps, l'orientation ou l'identité sexuelle, la langue, la classe ou l'idéologie politique. Les membres ont également le droit d'être protégés de tout harcèlement à caractère personnel.

Si vous faites l'objet de harcèlement au cours d'une activité, contactez la personne ressource sur le harcèlement afin de discuter de la situation et des mesures possibles. Notre premier objectif consiste à favoriser le règlement rapide et informel de ces incidents et d'inciter nos membres à se parler directement afin de résoudre l'affaire. Si cette méthode ne réussit pas ou si elle est impossible, les dispositions des Statuts et les déclarations de principes sur la question du harcèlement seront appliquées intégralement et sans délai.

Le harcèlement sous toutes ses formes nous éloigne de notre but commun et affaiblit notre syndicat. Tout en travaillant de concert à la réalisation de la tâche importante qui nous occupe, traitons-nous mutuellement avec dignité et respect.



Atlantic Atlantique

DÉCLARATION DE L'AFPC SUR LES ENVIRONNEMENTS EXEMPTS DE TOUTE ODEUR

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) s'est engagée à faire de sorte que tous les membres ayant un handicap jouent un rôle à part entière au sein de l'organisme de façon à contribuer à son mandat.

À cet égard, l'AFPC reconnaît que l'accessibilité est une exigence essentielle afin d'assurer la participation des membres manifestant des sensibilités environnementales.

Par égard pour la santé de nos consœurs et nos confrères qui peuvent souffrir de sensibilités environnementales et en vue d'éliminer les contaminants atmosphériques, l'AFPC demande à tous les participants et participantes aux activités syndicales d'éviter d'utiliser des produits parfumés, notamment les parfums, les eaux de Cologne, les lotions, les fixatifs, les désodorisants et tous autres produits mis en marché par l'industrie des parfums.

Un participant ou une participante qui prend connaissance d'un problème doit l'indiquer à la personne en cause de manière cordiale et respectueuse. Les questions non réglées pourront être portées à l'attention des organisateurs et organisatrices, qui en retour se renseignent et tâchent de trouver un moyen d'adaptation raisonnable.

En conjuguant nos efforts, nous pouvons faire régner un environnement plus sain pour TOUTES LES PERSONNNES et répondre aux besoins de ceux et celles qui éprouvent des sensibilités environnementales.





**Atlantic
Atlantique**

DÉCLARATION DE L'AFPC SUR LES ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) s'engage à offrir un milieu de travail sain, propre et sécuritaire à ses membres, à son personnel, à ses dirigeants élus et à ses visiteurs. Nous désirons vous rappeler l'existence de la Politique de l'AFPC sur les environnements sans fumée. Cette politique s'applique à toute les sortes de fumée, qu'il s'agisse de fumée de cigarettes, de cigarettes électroniques, de cigares, de pipe ou de marijuana médicale.

Conformément à la politique, tous les locaux que possède, loue ou occupe l'AFPC ou Placements AFPC sont exempts de fumée. Les zones fumeurs doivent se trouver à l'extérieur, être clairement délimitées et être situées à au moins trois mètres (10 pieds) des entrées.

Notons que les villes, les provinces et les territoires ont leurs propres règlements sur les environnements sans fumée.

La fumée secondaire est nocive pour la santé. Elle contient plus de 4 000 substances chimiques, dont 70 sont cancérogènes. Il n'y a pas de niveau d'exposition sécuritaire, même à l'extérieur. En l'éliminant, nous contribuons à protéger la santé de notre personnel, de nos membres et de nos visiteurs. Nous vous invitons donc le personnel, les membres et invités à faciliter la mise en œuvre de la Politique de l'AFPC sur les environnements sans fumée.



RÈGLES DE PROCÉDURE

1. La présidence, ou en son absence ou sur sa délégation, la vice-présidence assume la présidence au moment prévu et préside toutes les séances.
2. L'horaire des séances est établi selon le programme adopté par les délégués et déléguées au congrès.
3. Le délégué ou la déléguée qui veut prendre la parole doit se rendre à l'un des microphones en place à cette fin. Lorsque la présidence l'autorise à prendre la parole, il ou elle dit son nom, le nom de l'organisme qu'il ou elle représente, l'objet de son intervention et s'en tient à la question à l'étude.
4. Les interventions doivent durer au plus trois (3) minutes.
5. Le délégué ou la déléguée ne peut prendre la parole plus d'une fois sur un sujet donné jusqu'à ce que toutes les personnes qui ont demandé la parole aient eu l'occasion de le faire.
6. Nul délégué ou déléguée ne peut interrompre un autre délégué ou une autre déléguée, sauf pour demander le rappel au règlement ou poser une question de privilège.
7. Le délégué ou la déléguée qui est rappelé à l'ordre, à la demande de la présidence, doit reprendre sa place jusqu'à ce que le rappel au règlement ait été tranché.
8. Lorsqu'un délégué ou une déléguée persiste dans son comportement non parlementaire, la présidence le signale et soumet sa conduite au jugement de l'assemblée. Dans ce cas, le délégué ou la déléguée dont le comportement est en question doit s'expliquer puis se retirer, et l'assemblée détermine les mesures à prendre.
9. (a) Lorsque la « question préalable » est présentée et appuyée, il est interdit de poursuivre la discussion au sujet de la motion ou modification principale, et la présidence pose immédiatement la question suivante : « Est ce que la question doit être mise aux voix? » Si la question de mise aux voix a recueilli la majorité des deux tiers, la motion ou la modification est présentée sans délibération. Si la motion de mettre la question aux voix n'est pas adoptée à la majorité des deux tiers, la discussion sur la motion ou la modification se poursuit.

(b) Si la question préalable est rejetée, elle ne peut être soumise à nouveau avant qu'au moins trois membres désirant intervenir n'aient pu le faire.

(c) Le délégué ou la déléguée qui est intervenu au sujet de la motion ou de la modification ne peut proposer la question préalable.
10. (a) Une motion qui a été examinée par un comité ne peut être modifiée par l'assistance à moins que les délégués et déléguées aient rejeté une recommandation du comité.

(b) Toute motion ou modification d'une motion peut être modifiée, dans la mesure où la modification se rapporte expressément à la question et n'a pas pour effet de simplement l'annuler. Lorsqu'une seconde modification a été présentée et appuyée, la présidence ne peut accueillir d'autres modifications jusqu'à ce que soit tranchée la seconde modification.

(c) On met toujours aux voix les modifications par ordre inverse de présentation. C'est-à-dire, la seconde modification doit être tranchée avant la modification initiale, et celle-ci doit être mise aux voix avant la motion principale. Que les modifications soient adoptées ou non, la motion principale doit toujours être mise aux voix.

11. Tout délégué ou déléguée peut contester la décision de la présidence et la contestation doit être appuyée. Immédiatement et sans délibération, sauf que l'appelant ou l'appelante et la présidence peuvent respectivement exposer les raisons de l'appel et de la décision, la présidence pose la question suivante : « Faut-il maintenir la décision de la présidence ? ». La présidence n'est pas tenue d'accepter la contestation s'il s'agit d'une question de fait ou du cadre réglementaire.

12. En cas du partage des voix au sujet de toute question autre que l'élection des dirigeants et dirigeantes, la présidence peut déposer la voix décisive. La présidence ne peut participer aux délibérations à moins de quitter le fauteuil et ne peut y retourner à moins que la question n'ait été tranchée.

13. (a) Les comités peuvent combiner des résolutions ou rédiger une résolution mixte ou une déclaration de principes au sujet de la question en cause.

(b) Les rapports des comités ne peuvent faire l'objet de modification au congrès, mais une motion de renvoi aux comités aux fins d'examen accompagnée d'instructions est recevable.

(c) Les comités peuvent présenter jusqu'à dix recommandations prioritaires. À la suite des délibérations au sujet des recommandations prioritaires, il est dans l'ordre pour un délégué ou une déléguée de présenter une motion au sujet de la prochaine résolution à débattre.

(d) Les comités ne peuvent siéger lorsque l'assemblée est en plénière, à moins qu'une majorité de délégués et déléguées n'aient approuvé une telle mesure.

(e) Les déléguées et délégués votent sur la recommandation d'adoption ou de rejet du comité et non sur les résolutions originales. Sur présentation de la recommandation d'un comité à l'assemblée, le président ou la présidente du comité doit présenter une motion sous la forme suivante : « Je présente la motion, qui est appuyée par... adoption ou rejet de la résolution no ... ».

14. La motion de renvoi doit être appuyée et ne peut être mise en délibéré, sauf que l'auteur de la motion peut présenter les raisons. La motion de renvoi doit renfermer des instructions pour le comité ou la dirigeante ou le dirigeant auquel la motion est renvoyée.

15. (a) Les résolutions et autres questions administratives présentées après la date de clôture du programme sont renvoyées à l'assemblée à titre de résolutions tardives. L'assemblée peut les renvoyer au dirigeant ou à la dirigeante ou au comité compétent.

(b) Les résolutions tardives qui, de l'avis de la présidence, sont de nature urgente peuvent être mises en délibéré en tout temps. Les résolutions tardives qui ne sont pas de nature urgente doivent être prises en considération après avoir épuisé l'ordre du jour.

16. Toutes les motions relatives aux dépenses doivent être présentées par écrit et, conjointement avec les propositions et modifications y afférent, leur coût doit être établi par le comité compétent ou la dirigeante ou le dirigeant chargé des finances avant de les mettre aux voix.

17. Une motion en vue de restreindre le débat est recevable après que la présidence l'a formulée. Celle-ci doit être présentée et appuyée et ne peut être sujette à débat. Une motion en vue de restreindre le débat peut limiter le nombre d'intervenants et d'intervenantes ou la durée des interventions, et la motion doit être formulée en ce sens. La motion n'est adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

18. L'adoption du rapport d'un comité équivaut à la décision de l'assemblée qui l'a adopté.

19. Les motions suivantes sont recevables en tout temps dans l'ordre indiqué :

(a) levée de la séance (non sujet à débat) ;

(b) suspension de la séance (non sujet à débat) ;

(c) question de privilège (la présidence doit trancher immédiatement la question avant de poursuivre les délibérations) ;

(d) appel au règlement (la présidence doit trancher immédiatement la question avant de poursuivre les délibérations) ;

(e) dépôt (non sujet à débat, sauf que la personne qui propose peut donner les raisons) ;

(f) mise de la question précédente aux voix (non sujet à débat) ;

(g) renvoi à un moment ultérieur (non sujet à débat, sauf que la personne qui propose peut donner les raisons).

Une motion pour lever ou suspendre la séance, pour déposer ou remettre à un moment ultérieur ne peut être présentée tant que l'assemblée n'a pas abordé une autre question à l'ordre du jour.

20. Une motion peut être reconsidérée, à condition que le proposeur et l'appuyeur de la motion de reconsidération votent avec la majorité et que l'avis de motion ait été signifié aux fins de reconsidération à la séance précédente. La motion de reconsidération n'est adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

21. (a) La présidence doit ordonner un vote au lever si un vote oral ou à mains levées est ambigu ou non décisif.

(b) Si la présidence met en doute les résultats de vote oral ou à mains levées, à la demande d'un délégué ou d'une déléguée, la présidence ordonne un vote au lever.

(c) Un scrutin secret n'a lieu que par résolution de fond à la demande d'un tiers des déléguées et délégués présents.

(d) La mise au scrutin secret d'une motion de procédure est seulement autorisée dans le cas suivant : si la question initiale a été tranchée par un scrutin secret, un scrutin secret pour la motion de reconsidération est autorisé.

(e) Une fois que la présidence a mis la question aux voix, toute demande de scrutin secret est irrecevable.

(f) Lorsqu'un vote au lever ou un scrutin secret a été ordonné, il est interdit de suspendre ou de lever la séance jusqu'à ce que les résultats aient été annoncés. La présidence fait consigner le nombre de voix affirmatives et de voix négatives exprimées.

22. Lorsque la présidence a ordonné un vote au lever ou un scrutin secret, personne, sauf avec la permission de la présidence, ne peut entrer dans la salle jusqu'à ce que les résultats du vote aient été annoncés, conformément aux « Lignes directrices concernant la fermeture des portes ».

23. Seul les délégués et déléguées accrédités, les membres du personnel autorisés de l'Alliance de la Fonction publique du Canada et les conférencières et conférenciers invités ont droit d'être admis dans la salle du congrès au cours des séances délibératives.

24. Un tiers des délégués et déléguées au congrès peuvent demander et exiger un vote consigné. Lorsque la présidence est saisi d'une telle demande, il ou elle doit procéder à l'appel nominal et faire consigner les noms des délégués et déléguées qui votent dans l'affirmative et la négative. Lorsque la présidence a mis la question aux voix, une demande de vote consigné est irrecevable.

25. L'élection des dirigeants et dirigeantes se fait en conformité avec les dispositions des Statuts de l'AFPC.

26. À l'appel d'autres candidatures de l'assemblée, le président ou la présidente du Comité des candidatures doit déclarer les candidatures closes après avoir posé trois fois la question suivante : « Y a-t-il d'autres candidatures ? » sans avoir obtenu de réponse.

27. Après chaque tour de scrutin, le président ou la présidente du Comité des candidatures annonce :

(a) le nombre total de voix exprimées ;

(b) le nombre de scrutins nuls, s'il y a lieu ;

(c) le nombre de bulletins requis pour élire un candidat ou une candidate (le nombre de voix exprimées moins le nombre de bulletins nuls, fois 50 % du nombre arrondi au nombre entier supérieur suivant) ;

(d) le nombre de bulletins en faveur de chaque candidate ou candidat.

28. Chaque candidat ou candidate à une charge peut nommer un scrutateur ou une scrutatrice qui le droit d'observer toutes les étapes de l'élection ainsi que le dépouillement des bulletins pour la charge en cause.

29. Dans le cas d'une décision contestée, un délégué ou une déléguée peut demander le redépouillement du scrutin. Si le président ou la présidente du Comité des candidatures refuse le redépouillement, on peut en appeler de sa décision au même titre que de la décision de la présidence.

30. Un quorum de 50 % des délégués et déléguées accrédités.

31. Les règles de procédure de Bourinot s'appliquent à toutes les questions non visées par les règles susmentionnées ou tel qu'il est prévu dans les Statuts de l'AFPC.

LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA FERMETURE DES PORTES

1. Quiconque veut entrer dans la salle doit afficher clairement son insigne d'identité.
2. Le personnel autorisé peut entrer par toutes les portes.
3. En cas de vote secret, la présidence annonce : « Fermez les portes ». La fermeture des portes sera en vigueur pendant toute la durée du scrutin et jusqu'à ce que la présidence demande que les portes soient rouvertes. S'il y a égalité des voix, les portes resteront fermées jusqu'à ce que les résultats soient clairs et nets et que la présidence les aient dévoilés.
4. Les membres ayant un handicap qui participent au congrès de l'AFPC doivent s'auto-identifier. En aucun cas leur handicap constituera-t-il un obstacle à leur capacité de voter. Si des membres, en raison de leur handicap, ne peuvent demeurer dans la salle pour toute la durée d'un vote secret, le Comité des lettres de créance prendra les mesures nécessaires.
5. Le Comité des lettres de créance, ou la personne qui le représente, aura en main une liste des membres qui se sont identifiés au moment de l'inscription comme ayant un handicap. Afin d'identifier les membres qui, en raison de leur handicap, ne peuvent assister à un vote prolongé, le Comité, ou la personne qui le représente, posera les questions suivantes : Avez-vous un handicap ? Votre handicap vous empêche-t-il de demeurer dans la salle durant un processus prolongé d'élection ou de vote secret ?
6. Si une personne s'est identifiée comme ayant un handicap ET a déclaré que son handicap l'empêche de demeurer dans la salle durant un processus prolongé d'élection ou de vote secret, on ajoute son nom et son numéro de délégué à la liste intitulée « Mesures d'adaptation ».
7. Si, au cours d'une élection comportant un vote secret, une des personnes dont le numéro de délégué figure sur la liste susmentionnée doit quitter la salle, elle peut le faire avec le consentement implicite de la présidence.
8. On prendra toutes les mesures possibles lors du congrès pour permettre aux personnes ayant un handicap de voter en premier.
9. Les personnes ayant un handicap qui doivent quitter la salle du congrès avant la fin du processus de vote doivent emprunter une des sorties désignées.
10. Les personnes chargées de la fermeture des portes aux sorties désignées auront en main la liste « Mesures d'adaptation » préparée par le Comité des lettres de créance. Cette personne doit consigner toute sortie et entrée du membre qui bénéficie des mesures d'adaptation en inscrivant son numéro de délégué.
11. Les personnes ayant un handicap dont le numéro de délégué figure sur la liste peuvent, après avoir voté, se prévaloir de cette option, lors d'un processus électoral prolongé ou d'un vote secret.
12. Les personnes ayant un handicap peuvent réintégrer la salle avant que les résultats du vote soient annoncés, mais après que tous les délégués et toutes les déléguées aient voté.

13. Si, lors d'un vote secret, des personnes dont le numéro de délégué ne figure pas sur la liste « Mesure d'adaptation » quittent la salle du congrès pour une raison quelconque, elles ne pourront réintégrer la salle tant que les résultats du vote n'auront pas été annoncés et que la consigne sur la fermeture des portes ne sera pas levée.

PROCÉDURE DE VOTE SUR LA RECOMMANDATION D'UN COMITÉ

Lorsque les délégués se prononcent sur un rapport de comité, leur vote se rapporte NON PAS à la résolution en soi mais à la recommandation du comité.

Le tableau suivant a pour but de simplifier la procédure en signalant aux délégués de quelle façon ils et elles devront voter dans chacun des quatre cas possibles.

| RECOMMANDATION DU COMITÉ | ATTITUDE DES DÉLÉGUÉS FACE À LA RÉOLUTION | LES DÉLÉGUÉS DEVRAIENT VOTER |
|--------------------------|---|---|
| Adoption | D'accord avec la résolution _____ Pas d'accord avec la résolution | <u>En faveur</u> de la recommandation _____ <u>Contre</u> la recommandation |
| Rejet | D'accord avec la résolution _____ Pas d'accord avec la résolution | <u>Contre</u> la recommandation _____ <u>En faveur</u> de la recommandation |

CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

| | |
|----------------------|---|
| Jeannie Baldwin | Vice-présidente exécutive régionale |
| Colleen Hodder | Suppléante à la vice-présidente exécutive régionale |
| Darlene Bembridge | Directrice provinciale – Nouveau-Brunswick |
| Mike LeBlanc | Directeur provincial – Nouveau-Brunswick |
| Chris Lansdell | Directeur provincial – Terre-Neuve-et-Labrador |
| Jill Power | Directrice provinciale – Terre-Neuve-et-Labrador |
| Chris Di Liberatore | Directeur provincial – Nouvelle-Écosse |
| Colleen Hodder | Directrice provinciale – Nouvelle-Écosse |
| Debi Buell | Directrice provinciale – Île-du-Prince-Édouard |
| Jody LaPierre | Directeur provincial – Île-du-Prince-Édouard |
| Bill Bennett | Directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor – Terre-Neuve et Labrador |
| Brian Oldford | Directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor – Maritimes |
| Joey Dunphy | Directeur pour les membres autochtones |
| Shanny Doucet | Directrice pour les membres francophones |
| Wayne Kelley | Directeur pour les membres gais, lesbiennes, personnes bisexuelles et transgenres |
| Nathalie Paulin | Directrice pour les membres ayant un handicap |
| Neville David | Directeur pour les membres des groupes raciaux visibles |
| Rhonda Doyle-LeBlanc | Directrice pour les femmes – Maritimes |
| Angela Decker | Directrice pour les femmes – Terre-Neuve-et-Labrador |
| Allyson Garrison | Directrice pour les jeunes membres |

COMITÉS DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Éducation

Bill Bennett
Angela Decker
Chris Di Liberatore
Shanny Doucet
Chris Lansdell
Jody LaPierre
Mike LeBlanc
Lesley Thompson (personne-ressource)

Droits de la personne

Neville David
Rhonda Doyle-LeBlanc
Joey Dunphy
Allyson Garrison
Wayne Kelley
Chris Lansdell
Nathalie Paulin
Monique Laplante (personne-ressource)

Femmes

Debi Buell
Angela Decker
Shanny Doucet
Rhonda Doyle-LeBlanc
Allyson Garrison
Colleen Hodder
Mary MacNeil (personne-ressource)

Santé, sécurité et environnement

Bill Bennett
Colleen Hodder
Jody LaPierre
Brian Oldford
Nathalie Paulin
Jill Power
Nancy MacLean (personne-ressource)

Action politique

Neville David
Chris Di Liberatore
Joey Dunphy
Mike LeBlanc
Jill Power
Sébastien Bezeau (personne-ressource)

Finances

Darlene Bembridge
Debi Buell
Brian Oldford
Katie Murphy-Langille (personne-ressource)

Vice-Présidente Exécutive Régionale – Atlantique – Jeannie Baldwin

baldwij@psac-afpc.com

Jeannie Baldwin est la vice-présidente exécutive régionale (VPER) de l'AFPC, région de l'Atlantique. Elle a été réélue à cette charge en 2011 lors du Congrès régional triennal du syndicat dans l'Atlantique.



À titre de VPER, Jeannie est responsable des activités et des organismes suivants dans sa région, laquelle est constituée des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador : Conseil de région, syndicalisation et ré-accréditation, éducation, action politique et sociale, programme des femmes et programme d'équité, conseils régionaux, sections locales à charte directe et employeurs distincts, fédérations du travail et comités qui s'y rattachent, et conseils du travail.

À titre de membre du Comité exécutif de l'Alliance, Jeannie est chargée des activités et des organismes suivants :

- Droits de la personne, ce qui comprend les droits des femmes et le programme des femmes
- Comité des droits de la personne
- Équipes de négociation des membres à Postes Canada et du groupe EB
- Représentante de l'AFPC auprès du Régime de soins dentaires de la fonction publique
- Représentante de l'AFPC au Congrès du travail du Canada
- Représentante de l'AFPC au sein de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse

Elle a été élue pour la première fois VPER lors d'une élection tenue en 2004 par voie de bulletins de vote postal, à la suite de la démission de son prédécesseur. Juste avant son élection, elle occupait les charges de vice-présidente et de déléguée syndicale de la section locale 80215, et elle avait assumé les fonctions de coordonnatrice régionale itinérante du syndicat dans le cadre du Programme d'apprentissage mixte. Auparavant, elle a travaillé pour Développement des ressources humaines Canada pendant 26 ans.

Jeannie s'est impliquée activement dans le syndicat dans les années 1980, et elle a commencé à jouer un rôle de premier plan à la suite de la grève nationale de l'AFPC de 1991. Elle a obtenu son diplôme du Collège canadien des travailleurs en 1993. De 1993 à 1998, elle a occupé la charge de vice-présidente nationale (Terre-Neuve-et-Labrador) au sein du Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada. De 1995 à 1998, elle a rempli les fonctions de vice-présidente générale de la condition féminine au sein de l'exécutif de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle s'est aussi acquittée d'un mandat de deux ans au poste de présidente du Conseil d'administration de la maison de transition South Shore, à Bridgewater (Nouvelle-Écosse). En 2013, elle a reçu le prix Consœur de l'Année par la Fédération des travailleurs de la Nouvelle-Écosse.

Présidente Nationale de l'AFPC – Robyn Benson
bensonr@psac-afpc.com

Robyn Benson est devenue la nouvelle présidente nationale de l'AFPC le 4 mai 2012.

Elle a comme responsabilité :

- Présidente du fonds de grève de l'AFPC
- Co-présidente du comité de négociation collective
- Présidente du comité des rôles, responsabilités et structure
- Présidente du comité d'action politique
- Présidente du comité dirigeant du programme d'apprentissage mixte
- Présidente du fonds de justice sociale



Benson était la Vice-Présidente Exécutive Régionale (VPER) pour l'AFPC – Prairies depuis 2000.

En tant que VPER, Benson était responsable des activités et des organismes suivants dans sa région, laquelle est constituée des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba : Conseil de région, syndicalisation et ré accréditation, éducation, action politique et sociale, programme des femmes et programme d'équité, conseils régionaux, sections locales à charte directe et employeurs distincts, fédérations du travail et comités qui s'y rattachent, et conseils du travail. Elle assumait également des responsabilités nationales à l'égard de la négociation collective, des finances, des droits de la personne et de l'éducation.

Robyn a travaillé pendant 20 ans pour le centre fiscal de Revenu Canada (devenu l'Agence du revenu du Canada), à Winnipeg. Son intérêt pour le syndicat remonte à la grève menée par l'unité de négociation Commis aux écritures et règlements (CR) en 1980, à l'époque où elle était employée nommée pour une période déterminée. Elle a occupé différentes charges syndicales, notamment celle de vice-présidente régionale du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI) jusqu'en 2000.

Conférencière principale – Maude Barlow
Présidente Nationale du Conseil des Canadiens

Maude Barlow est présidente nationale du Conseil des Canadiens, conseillère principale sur l'eau auprès de l'ONU, présidente du conseil d'administration du groupe Food and Water Watch de Washington et conseillère du World Future Council, un organisme basé à Hambourg, Allemagne.

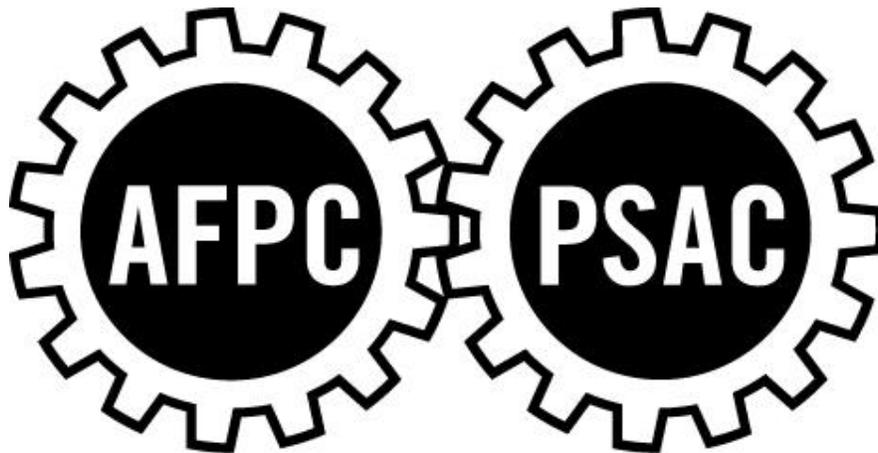


Maude Barlow était l'une des « 1000 femmes pour le prix Nobel de la paix » en 2005. La même année, elle a reçu la prestigieuse bourse Lannan pour la liberté culturelle, ainsi que le prix *Right Livelihood*. Connue comme le « Prix Nobel alternatif » et décerné par le Parlement de la Suède, ce prix a rendu hommage à M^{me} Barlow pour son « travail exemplaire et de longue durée à l'échelle mondiale pour la justice dans le commerce et pour la reconnaissance du droit fondamental de l'accès à l'eau ». Maude Barlow a aussi reçu en 2008 le prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations au Canadian Environmental Awards, la plus grande récompense du Canada dans le domaine de la protection de l'environnement.

Maude Barlow a été la première personne à être nommée conseillère des Nations Unies sur la question de l'eau. À ce titre, elle offre ses conseils au père Miguel d'Escoto Brockmann, président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M^{me} Barlow est également la vedette de plusieurs documentaires sur l'eau. Elle a rédigé ou corédigé 16 succès de librairie, dont son plus récent intitulé *Blue Covenant: The Global Water Crisis and The Coming Battle for the Right to Water*.

Rapports des comités du Conseil de la région de l'Atlantique



Atlantique
Atlantic

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE AU CONGRÈS RÉGIONAL TRIENNAL DE 2017

Le Comité d'éducation se compose de sept membres du Conseil de la région de l'Atlantique et bénéficie du soutien de l'agente régionale d'éducation. Les membres du Comité restent en communication constante au moyen du courriel et de conférences téléphoniques et se réunissent immédiatement avant chaque réunion du Conseil. Ils rencontrent aussi régulièrement les membres du personnel chargés de la formation dans leur région respective pour discuter des cours qui doivent être offerts, de l'évaluation des demandes de participation aux cours de perfectionnement et d'autres questions relatives à la formation.

Le Comité d'éducation joue un rôle central dans l'élaboration du plan régional de formation et du budget connexe. Le plan actuel couvre la période de 2016 à 2018. Le plan de formation vise à satisfaire les priorités politiques définies par le Conseil national d'administration ainsi que les besoins des membres. Pour élaborer le plan 2016-2018, nous avons mené un sondage en janvier et février 2016. Les 291 membres qui ont répondu au sondage nous ont donné leur avis sur le programme d'éducation et ses méthodes de prestation et ont précisé leurs besoins en formation. Le Comité veut faire en sorte que tous les membres puissent acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour bâtir un syndicat fort.

Pendant le dernier cycle, nous avons voulu construire une base solide de militantes et militants engagés capables de renouveler le syndicat et nous doter d'un solide noyau de leaders à l'échelle locale prêts à s'investir dans la planification de la relève et le mentorat.

Activités et réalisations

Entre le dernier Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique et le 15 mars 2017, la participation aux activités de formation a été comme suit :

Cours de base : 1 138 participants et participantes

Cours de perfectionnement : 113 participants et participantes

Formation spéciale : 413 participants et participantes

Formation de base : La formation de base continue d'être la pierre angulaire de la formation syndicale dans les Provinces de l'Atlantique. Nos trois cours de base (*L'ABC du syndicat*, le cours sur le règlement des griefs et le cours d'introduction pour dirigeantes et dirigeants de section locale) sont offerts pour l'ensemble des membres au moins une fois par année. Depuis le dernier Congrès, nous avons aussi offert *Comprendre et interpréter la convention collective*, *Introduction à la partie II du Code canadien du travail* ainsi qu'une formation pour délégués syndicaux dans le cadre de la nouvelle série de modules pour délégués syndicaux.

À notre programme de base s'ajoutent des cours spéciaux conçus pour répondre à de nouveaux besoins. Par exemple, en décembre 2015, nous avons offert un atelier sur la représentation en Nouvelle-Écosse. En 2016, nous avons aussi offert (en Nouvelle-Écosse) pour la toute première fois le cours *Représentation et lutte contre le racisme au travail*. Cette formation, qui a été conçue par la région de la capitale nationale, vise à aider les délégués syndicaux, les dirigeants de section locale et les militants antiracisme à soutenir les membres victimes de racisme au travail et à éliminer le racisme dans nos milieux de travail.

Formation de perfectionnement : L'école du syndicalisme, le principal élément de notre programme de perfectionnement, a réuni 62 membres des quatre Provinces de l'Atlantique en mai 2015. Ce stage visait à accroître la capacité de nos militants actifs à mobiliser et à sensibiliser nos troupes dans la perspective de renforcer le pouvoir de notre syndicat. À cette occasion, nous avons donné trois cours (en anglais) : *Rempporter la victoire en 2015 et au-delà*, pour mobiliser les membres en vue des élections fédérales ; *Se fédérer autour d'un contrat équitable et du renouveau syndical*, pour mobiliser les membres en vue des prochaines négociations collectives ; et *Formation de membres formateurs*, pour former des formateurs dans les milieux de travail. La *Formation de membres formateurs* a ensuite eu lieu au Nouveau-Brunswick en français en novembre 2015.

En octobre 2015, la région a donné un cours de perfectionnement de trois jours pour les dirigeants des 19 sections locales à charte directe de l'Atlantique. À cette occasion, les dirigeants des SLCD ont pu acquérir des compétences pour les aider à bâtir des syndicats locaux solides et efficaces et discuter des préoccupations propres aux SLCD.

Le Comité d'éducation est particulièrement fier de souligner que le cours *Syndicalisme à l'Île de la Tortue* a eu lieu pour la première dans notre région en février 2017. Cette formation en résidence de cinq jours a réuni 21 membres autochtones et non autochtones de l'AFPC des quatre Provinces de l'Atlantique. Ce cours veut aider à tisser des liens constructifs et durables avec les Autochtones, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de travail, afin de contribuer à la décolonisation de leurs peuples et d'accroître leur représentation sur le marché du travail et au sein des syndicats.

Plus tard dans le cycle, nous offrirons le cours de perfectionnement sur l'obligation d'adaptation. Enfin, du dimanche 27 mai au mercredi 30 mai 2018, nous tiendrons une école du syndicalisme avec plusieurs autres syndicats affiliés au CTC.

Formation spéciale : Notre programme d'éducation offre aussi des ateliers axés sur la mobilisation ainsi que des ateliers financés par le bureau national. En novembre 2014, 24 membres de notre région ont suivi la formation de trois jours de l'AFPC pour être habilités à faire partie d'un comité d'examen interne. En juillet 2016, 163 membres ont suivi la formation sur la préparation à la grève. Enfin, le bureau national a offert un atelier sur les incidences du projet de loi C-4 sur les protections en santé et sécurité des travailleurs qui relèvent de la compétence fédérale ainsi qu'une formation spéciale intitulée *Prévention de la violence en milieu de travail*.

Autres initiatives

Une fois par cycle, le programme d'éducation de l'Atlantique appuie la planification et la prestation d'un symposium pour les jeunes membres. Ce symposium a eu lieu en novembre 2016 à Port Blandford, Terre-Neuve-et-Labrador. À cette occasion, 18 jeunes membres de partout dans la région ont discuté des grandes préoccupations des jeunes travailleurs et travailleuses et de ce que le syndicat peut faire par rapport à ces questions.

Une fois par cycle, le programme d'éducation appuie aussi la planification et la prestation de l'atelier *Nos collectivités, notre syndicat, nos droits : une initiation à l'AFPC pour les membres autochtones*, qui a eu lieu en mai 2016. Ce cours national offre aux membres autochtones un premier contact avec le syndicat. Il leur assure un espace sécuritaire pour discuter des droits des Autochtones et des droits syndicaux et permet de faire un premier pas vers un engagement actif dans le syndicat. Ce cours continue de démontrer sa pertinence en suscitant l'intérêt des membres autochtones.

Le nouveau *Programme de développement syndical* a été lancé en 2015 et est donc maintenant dans sa troisième année. La région de l'Atlantique a été heureuse d'accueillir le groupe anglophone de l'Est en 2016 et accueille présentement le groupe francophone de 2017. Nous félicitons les membres qui ont suivi avec succès le PDS en 2015 et 2016.

Le Comité tient à remercier le personnel, l'agente d'éducation, les autres comités du Conseil de la région de l'Atlantique, les membres du Conseil, les Éléments, les dirigeants nationaux et les dirigeantes nationales et tous les membres de la région pour leur soutien, leur intérêt et les efforts qu'ils ont déployés pour que la formation soit considérée comme une activité essentielle pour le syndicat dans notre région.

Le tout soumis en toute solidarité par le Comité d'éducation :

Shanny Doucet

Jody LaPierre

Angela Decker

Mike LeBlanc

Chris Lansdell

Chris Di Liberatore

Bill Bennett

Lesley Thompson, personne-ressource de l'AFPC

RAPPORT DU COMITÉ SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE AU CONGRÈS RÉGIONAL TRIENNAL DE 2017

Le Comité sur la santé, la sécurité et l'environnement de la région de l'Atlantique de l'AFPC regroupe les cinq membres du Conseil suivants : Brian Oldford (président), Bill Bennett, Colleen Hodder, Jody LaPierre et Jill Power. La consœur Nancy MacLean, représentante régionale de l'AFPC, est la personne-ressource du Comité. Les membres Nathalie Paulin, Steve Johnson et Stephanie Jones ont aussi fait partie du Comité au cours du dernier cycle de trois ans. Le Comité les remercie de leur contribution. Le Comité s'est réuni en personne avant chaque réunion du Conseil. Ses rapports sont affichés dans le site Web de la région. Le Comité a élaboré un plan d'action triennal qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Ce document est également affiché dans le site Web de la région. Le Comité a toujours pour mandat de promouvoir « un milieu de travail sain et sécuritaire par l'action collective des militants et militantes pour la santé et la sécurité. » Le présent rapport résume le travail du Comité pendant le dernier cycle.

Formation

Des modifications apportées au *Code canadien du travail* sont entrées en vigueur le 31 octobre 2014 à la suite de la promulgation du projet de loi C-4 de 2013. Les plus importants changements portent sur la définition de « danger » dans l'article 122 et sur la marche à suivre pour refuser de faire un travail dangereux en vertu des articles 127.1 et 128, qui portent sur le processus de règlement interne des plaintes. Le syndicat a donné un atelier d'une journée sur les modifications faites au *Code* à l'automne 2014 et au printemps 2015, puis a produit une version en ligne de ce cours intitulé « Lutter pour nos vies : le projet de loi C-4 et la santé et sécurité ». Les comités de santé et de sécurité au travail et les comités d'orientation étaient encouragés à soulever la question de la formation en santé et sécurité lors de leurs réunions, car l'employeur a l'obligation d'assurer cette formation.

En septembre 2015, l'AFPC a lancé une campagne nationale de sensibilisation à l'intimidation. Il s'agissait de fournir de l'information et de la formation pour que les sections locales de l'AFPC soient mieux en mesure de faire respecter la partie II du *Code canadien du travail* et la partie XX du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* qui porte sur la prévention de la violence au travail. L'AFPC voulait que les membres des comités de santé et de sécurité et les dirigeants des sections locales, à l'issue de cette campagne, puissent définir la violence dans les milieux de travail sous réglementation fédérale et connaissent les obligations de l'employeur en matière de prévention de la violence ainsi que les ressources et les recours en cas de violence au travail. La campagne englobait un cours de deux jours sur la prévention de la violence, une séance casse-croûte de 45 minutes, un webinaire, un cours en ligne, une trousse d'information pour les sections locales ainsi qu'un espace dédié à la question de la violence au travail sur la page Web nationale sur la santé et de la sécurité. Le cours de deux jours a eu lieu dans toutes les Provinces de l'Atlantique. En outre, nous avons eu le webinaire en anglais et en français, et la trousse a été distribuée à toutes les sections locales de la région de l'Atlantique. Enfin, plusieurs membres dans chaque province ont animé une séance à leur travail. Le Comité remercie tous ces membres de leur contribution à la campagne de sensibilisation à l'intimidation.

À la suite à cette campagne de formation, le syndicat a élaboré un cours intitulé « Introduction à la partie II du *Code canadien du travail* ». La région a offert ce cours au printemps 2016 et elle continue de l'offrir en fonction des demandes que reçoivent les bureaux régionaux et le Comité d'éducation de l'Atlantique. En plus de la formation de base sur la santé et la sécurité, on a offert des ateliers sur les sujets suivants dans la région de l'Atlantique :

- Introduction à l'obligation d'adaptation
- Cours de perfectionnement sur l'obligation d'adaptation
- Confidentialité des renseignements médicaux

Violence conjugale au travail

Le Congrès du travail du Canada a publié un rapport intitulé *Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison ?* qui parle des effets de la violence conjugale sur les travailleuses et les travailleurs et sur le milieu de travail. Selon les statistiques, 43,2 % des victimes de violence conjugale en parlent avec quelqu'un au travail. La violence conjugale, c'est l'affaire des syndicats, car c'est une question qui touche le milieu du travail ainsi que la santé et la sécurité. Selon la partie XX du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*, tout employeur doit formuler une politique de prévention de la violence au travail, ce qui comprend la violence conjugale au travail. Des ateliers sur ce sujet ont eu lieu lors de la conférence sur la Journée internationale des femmes à Halifax. En outre, ce sujet était au cœur de la Conférence des femmes de l'AFPC-Atlantique.

Jour de deuil national

Les conseils du travail de la région organisent toujours des cérémonies pour le Jour de deuil national. L'AFPC encourage ses membres à participer à ces cérémonies et ses conseils régionaux à déposer une couronne dans leur localité. L'AFPC-Atlantique a diffusé des annonces à la radio pour souligner le Jour de deuil national, une initiative que les membres ont bien accueillie.

Groupe de travail sur la santé mentale de l'AFPC et Conseil du Trésor

En mars 2015, l'AFPC a conclu une entente avec le Conseil du Trésor pour créer un groupe de travail mixte sur la santé mentale. Ce groupe de travail, composé d'un comité technique et d'un comité directeur, a pour objectif à long terme la mise en œuvre de mesures pour améliorer la santé mentale des travailleuses et travailleurs. En septembre 2015, le comité technique a présenté un rapport au comité directeur. Ce rapport renferme 11 recommandations qui touchent à de nombreux sujets, notamment le leadership, l'engagement, la formation, les communications et la responsabilisation. Un Centre d'expertise pour la santé mentale en milieu de travail a ouvert en avril 2017 — il s'agit d'un centre de ressources. Nous sommes heureux d'annoncer que Denis St. Jean, notre agent national de la santé et de la sécurité, travaillera à ce centre. Denis a fait partie du comité technique. Nous le remercions de sa précieuse contribution.

Enfin, le Comité se doit de mentionner la formidable formation sur la santé mentale qu'offre le Programme d'apprentissage mixte.

Conférence sur la santé et la sécurité de l'Atlantique

La Conférence sur la santé et la sécurité de l'AFPC-Atlantique a eu lieu du 22 au 24 avril 2016 à Halifax, Nouvelle-Écosse. Les 58 membres qui y ont participé ont eu droit à deux ateliers : le premier s'intitulait « Ce qu'il faut savoir sur la santé et la sécurité », et le deuxième s'intitulait « The Basics : Getting to Know the Legislation » (L'A B C de la législation). À cette occasion, Megan Leslie, de la Fédération mondiale de la faune, nous a parlé de durabilité de l'environnement. Megan a aussi prononcé une allocution tout aussi intéressante à notre Conférence nationale sur la santé et la sécurité.

Conférence nationale sur la santé et la sécurité

La Conférence nationale sur la santé et la sécurité a eu lieu du 17 au 20 novembre 2016 à Montréal. Notre région y avait une délégation de 52 membres, et notre comité y a présenté quatre (4) résolutions.

Réseau pour une économie verte

L'Alliance de la Fonction publique du Canada collabore avec le Réseau pour une économie verte à Ottawa pour organiser des tables rondes en divers endroits du Canada sur la campagne *Un million d'emplois verts*. Une première table ronde a eu lieu à Charlottetown, puis une autre s'est tenue à Halifax le 16 juin 2016. Cette table ronde à Halifax a réuni quelque 30 représentants du mouvement syndical, du secteur gouvernemental et de divers groupes écologistes. Nous sommes heureux de faire savoir que cette rencontre à Halifax a donné naissance à un groupe de travail sur l'économie verte et que ce groupe est très actif.

Étude du Centre canadien de politiques alternatives sur les services de santé et de sécurité au travail dans les milieux de travail fédéraux

En 2010, le CCPA a publié une étude sur les incidences de l'ingérence du gouvernement dans le travail des agents des affaires du travail (maintenant appelés des agents de santé et de sécurité), les empêchant ainsi de veiller à la sécurité des travailleurs et travailleuses dans les milieux de travail régis par le fédéral. En octobre 2015, le CCPA a publié une nouvelle étude intitulée *Des changements qui s'imposent*. Cette nouvelle étude met en lumière les nombreux problèmes qui vont grandissant en matière de santé et sécurité au travail dans les secteurs de compétence fédérale. On note en particulier la forte diminution du nombre d'inspecteurs fédéraux dans les 10 dernières années. En 2005, on comptait 151 inspecteurs au Canada, contre seulement 90 en 2015. On peut télécharger gratuitement le rapport à partir du site Web de l'AFPC-Atlantique.

Amiante dans les immeubles du gouvernement fédéral

Le risque d'exposition à l'amiante qui se trouve dans les immeubles du gouvernement est une grande préoccupation pour l'AFPC. En 2016, le Congrès du travail du Canada a lancé une campagne réclamant l'interdiction complète de l'amiante. L'AFPC a organisé une campagne de cartes postales en appui à la campagne nationale du CTC. En décembre 2016, le gouvernement fédéral s'est engagé à interdire l'amiante et les produits qui en contiennent d'ici 2018. Le gouvernement mettra en place une nouvelle réglementation, adoptera de nouvelles règles en matière de santé et de sécurité pour les lieux de travail fédéraux et apportera des améliorations au registre des immeubles appartenant au gouvernement fédéral. Ce sont là des nouvelles qui réjouissent l'AFPC et le mouvement syndical.

Comités régionaux de santé et de sécurité

Au Congrès national triennal de l'AFPC de 2015, la délégation a adopté une résolution sur la reconnaissance des comités régionaux de santé et de sécurité dans les Statuts de l'AFPC. Désormais, ces comités régionaux pourront soumettre des résolutions à la Conférence nationale sur la santé et la sécurité et au Congrès national de l'AFPC. Nous avons décidé que le Comité sur la santé et la sécurité du Conseil de la région de l'Atlantique agira comme le comité régional de santé et de sécurité de l'Atlantique.

Pour conclure, le Comité souhaite exprimer sa gratitude à la consœur Nancy MacLean, représentante régionale chargée du dossier de la santé et de la sécurité, pour sa précieuse contribution au Comité et pour tous les conseils qu'elle lui a offerts.

Le tout soumis en toute solidarité par le Comité sur la santé, la sécurité et l'environnement :

Brian Oldford, président du Comité

Jill Power

Bill Bennett

Jody LaPierre

Colleen Hodder

RAPPORT DU COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE AU CONGRÈS RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE 2017

Le Comité des droits de la personne du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC est composé de sept membres qui ont été élus au Conseil au Congrès de la région de l'Atlantique en 2014. Le Comité s'est réuni avant chaque réunion du Conseil. Ses comptes rendus et son plan d'action triennal sont affichés sur le site Web régional.

Le mandat du Comité est comme suit :

- réseauter et favoriser la participation des membres aux campagnes sur les droits de la personne de l'AFPC, du Congrès du travail du Canada et d'autres partenaires ;
- participer activement à la sensibilisation des membres et des employeurs aux questions relatives aux droits de la personne ;
- encourager l'établissement de comités régionaux ;
- obtenir l'appui des défenseurs des droits de la personne et de leurs alliés.

Peu de temps après le début d'un nouveau cycle, le Comité révisé son plan d'action, car il s'agit là d'un document évolutif.

Le Comité a offert ses recommandations au Comité d'éducation pour l'élaboration du plan régional de formation pour s'assurer qu'on offre des cours portant sur les droits de la personne.

Le présent rapport met en lumière les priorités du plan d'action et le travail accompli pour réaliser notre mandat.

Éducation

Au cours du dernier cycle, le Comité des droits de la personne a de nouveau recommandé que la formation sur les espaces sécuritaires soit donnée aux personnes nouvelles élues au Conseil. Cette formation a eu lieu en février 2016.

L'AFPC a offert une formation sur les examens internes aux membres de l'Atlantique à titre de projet pilote. Notre comité s'est réjoui de cette initiative, car il estime que les personnes qui sont les plus vulnérables dans le processus d'examen interne sont trop souvent les membres des groupes d'équité et que ces personnes souhaitent sans doute que les comités d'examen interne reflètent la diversité.

Le cours de trois jours pour les défenseurs des droits de la personne inscrit au calendrier aura lieu à l'école du syndicalisme de l'AFPC-Atlantique en 2018.

Les membres du Conseil de la région ont reçu une formation sur la lutte contre l'oppression dans la première année du cycle.

Le cours *Nos collectivités, notre syndicat, nos droits : une initiation à l'AFPC pour les membres autochtones* a eu lieu deux fois, à Halifax, soit les 27 et 28 septembre 2014 et les 14 et 15 mai 2016. Cet atelier de deux jours permet aux membres autochtones d'apprendre comment ils peuvent fonctionner à l'intérieur de l'AFPC et d'acquérir des outils pour apporter des changements dans leurs milieux de travail, leurs communautés et leur syndicat.

En février 2017, les membres de l'Atlantique ont été invités à participer au cours *Syndicalisme à l'île de la Tortue*, un cours de perfectionnement élaboré autant pour les membres autochtones que pour les autres membres. Le nombre d'inscriptions que nous avons reçues, soit près de 75, démontre bien l'intérêt pour une telle formation.

La suggestion de créer un guide à l'intention des membres victimes de harcèlement au travail ne s'est malheureusement pas concrétisée. On envisageait un guide d'information sur les personnes à consulter en cas de harcèlement, les mécanismes en place, le droit de formuler un grief, le processus de plaintes en matière de droits de la personne, etc. Le Comité souhaite toujours qu'un tel projet voie le jour de quelque manière — peut pourrait-on le confier au bureau national de l'AFPC. Le Comité verra donc à ce que ce projet soit reporté au prochain cycle et, espérons-le, intégré dans le mandat du prochain Conseil de la région de l'Atlantique.

L'AFPC a donné un atelier sur la violence en milieu de travail pour les membres qui ont des connaissances et de l'expérience en santé et sécurité.

À la demande du Comité jeunesse de St. John's, Terre-Neuve, l'agent des communications de la VPER a créé et donné un cours sur les médias sociaux.

La nouvelle série de cours en ligne pour délégués syndicaux de l'AFPC comprend maintenant des modules intitulés *Défendre les membres gais, lesbiennes et bisexuels contre l'homophobie en milieu de travail* et *Défendre les droits des membres trans au travail*.

À l'automne 2016, de nombreux membres de l'AFPC de l'Atlantique ont assisté à la Conférence Debout ! du Congrès du travail du Canada. Sous le thème « Au cœur du changement », cet événement avait pour but de construire un mouvement syndical plus fort qui reconnaît les luttes de tous ceux et celles qui font face à des inégalités. Nos membres ont pu y acquérir de nouvelles compétences et de nouvelles méthodes pour travailler à l'égalité et à la justice pour tous.

En outre, deux membres du Comité des droits de la personne ont eu la chance de participer au Sommet national des jeunes travailleuses et travailleurs du CTC.

Communication et réseautage

Le Comité estime que la communication est essentielle pour promouvoir des droits de la personne et mobiliser les membres des groupes d'équité.

Les réseaux pour les droits de la personne que les bureaux régionaux de l'Atlantique ont été établis et maintenus continuent d'être des mécanismes efficaces de communication pour promouvoir l'égalité. Les membres du Conseil qui représentent des groupes d'équité ont eux aussi créé leurs propres réseaux et continuent de communiquer régulièrement avec les membres qu'ils représentent.

Dans le dernier cycle, le Conseil régional de Moncton a invité les directeurs et directrices qui représentent les groupes d'équité à une réunion à Moncton (N.-B.). C'était là une belle occasion pour les membres de faire la connaissance de ces directeurs et directrices et de s'informer sur leur rôle au Conseil de la région de l'Atlantique.

Pour nous aider à préparer la toute première conférence des membres racialisés de l'AFPC-Atlantique, nous avons mené un sondage auprès de nos membres dans la région.

En collaboration avec l'agent d'action politique et de communication du bureau de la VPER, le Comité a produit un calendrier des jours et des événements à souligner qui a été affiché sur le site Web de l'AFPC-Atlantique. Comme le Comité pense que ce ne sont pas tous les membres qui consultent le site Web, ces jours et événements sont aussi annoncés à l'avance dans le bulletin électronique du bureau de la VPER.

Comités régionaux

Conformément aux Statuts du Conseil, les membres du Comité sont des membres actifs des comités régionaux des droits de la personne là où ils existent. Il y a actuellement trois comités régionaux des droits de la personne dans les Provinces de l'Atlantique, soit à Halifax, à Moncton et à l'île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, les comités des droits de la personne qui existaient à Sydney et à St. John's, n'arrivant pas à se redynamiser, ont été dissous.

La région a pour l'instant un seul comité jeunesse, soit à St. John's, Terre-Neuve. On tente d'établir aussi un comité jeunesse à Fredericton, Nouveau-Brunswick, et un autre à Halifax, Nouvelle-Écosse.

En outre, le seul cercle des membres autochtones de notre région est présentement inactif en raison d'un manque d'intérêt dans la région de Miramichi.

Le Comité des droits de la personne estime que la création du plus grand nombre possible de nouveaux comités régionaux des droits de la personne et d'autres comités régionaux et la relance des comités inactifs devraient être une priorité pour la région au cours du prochain cycle.

Conférences

Les directeurs et directrices du Conseil pour les groupes d'équité font partie du Comité national des droits de la personne, sauf les deux directrices pour les femmes (une pour les Maritimes, l'autre pour Terre-Neuve-et-Labrador) qui participent à ce comité national en alternance. On a formulé une résolution demandant que les deux directrices qui représentent les femmes fassent partie du CNDP. Ce dernier s'est réuni à quelques reprises durant le dernier cycle. Lors de ces réunions, les différents groupes de travail définissent leurs priorités.

Ces priorités servent de base pour la préparation des Conférences nationales Équité, qui regroupent simultanément les cinq groupes d'équité. Ces conférences nationales pour le cycle en cours ont eu lieu du 24 au 28 mars 2017 à Toronto.

Les Conférences Équité permettent à des membres de l'ensemble du pays de suivre des formations, de réseauter et de se mobiliser afin de construire une société intégratrice libre de discrimination et d'injustices.

La délégation au Congrès national triennal de l'AFPC de 2015 a adopté une résolution demandant qu'on tienne des conférences des membres racialisés à l'échelle régionale. Ainsi, notre région a accueilli 48 membres à sa première conférence des membres racialisés en septembre 2016.

L'événement a été un grand succès. Les membres ont dit qu'ils avaient beaucoup aimé l'expérience et que cette conférence donnait l'occasion aux nouveaux militants de s'intégrer à leur syndicat.

Journées d'action et travail de coalition

Le Comité des droits de la personne estime important de continuer à travailler avec des coalitions. Les personnes qui souffrent des injustices qui se produisent dans les Provinces de l'Atlantique ont besoin de savoir que notre syndicat est prêt à appuyer leurs luttes.

Le Comité a soutenu différentes campagnes pour les Premières Nations, notamment la campagne sur les femmes disparues ou assassinées et les deux campagnes pour l'accès à l'eau potable *Point d'ébullition !* et *Soif de justice*, ainsi que les protestations contre la réduction de l'aide sociale aux communautés autochtones.

Le projet d'un capteur de rêves géant lancé au Congrès de l'AFPC-Atlantique de 2014 a récolté presque 12 000 \$. Le grand capteur de rêves, qui renferme notamment les quelque 400 mini-capteurs de rêves qui ont été fabriqués au Congrès de 2014, a été installé au M'ikmaw Native Friendship Centre d'Halifax et dévoilé le 3 octobre.

Des membres de l'AFPC en Atlantique ont participé à des vigiles et à des marches Sœurs par l'esprit.

Tout récemment, l'AFPC a appuyé le projet *Walking with Our Sisters*, une installation d'art commémorative sur les femmes autochtones disparues ou assassinées du Canada et des États-Unis. Ce projet a été exposé en divers endroits au pays, notamment à la galerie d'art de l'Université Mount Saint Vincent du 14 janvier au 1^{er} février.

La campagne nationale pour des services de garde d'enfants a aussi permis à de nombreux membres de notre région de tisser des liens avec divers autres groupes. Des activités pour cette campagne ont eu lieu à St. John's, Moncton et Halifax.

Le Comité des droits de la personne continue d'encourager tous les comités des droits de la personne et les membres à participer aux activités de la Journée internationale des droits de la personne et aux autres événements ayant trait aux droits de la personne. Au cours du cycle qui s'achève, nous avons invité diverses personnes à venir informer nos membres sur différents sujets touchant les droits de la personne, aidé à préparer et à servir des repas à des soupes populaires, organisé des conférences et autres activités pour souligner des événements importants, par exemple le Mois de l'histoire des Noirs (aussi appelé Mois du patrimoine africain), la Journée internationale des femmes, la Journée nationale des Autochtones, des activités de la fierté gaie, la Journée internationale des personnes handicapées, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, etc. Enfin, certains membres ont fait du bénévolat pour venir en aide aux réfugiés syriens.

Ce ne sont là que quelques exemples des activités que les membres de l'AFPC en Atlantique ont organisées et auxquelles ils ont pris part.

Le Comité des droits de la personne s'est employé à accroître la participation des membres de l'AFPC aux défilés et aux semaines de la fierté gaie dans la région de l'Atlantique.

Les membres du Comité font partie des groupes d'équité de la fédération du travail de leur province respective.

Le 19 octobre 2016, le jour où nous avons défait le gouvernement de Stephen Harper, a certainement été un moment marquant du dernier cycle. Ce gouvernement n'était pas le plus grand champion des

droits de la personne, et notre Comité a beaucoup fait pour en informer nos membres afin qu'ils puissent voter de manière éclairée.

Pour terminer, nous tenons à remercier les consœurs Nancy MacLean et Monique Laplante pour leur aide et leurs précieux conseils au cours des trois dernières années.

Le tout soumis en toute solidarité par le Comité des droits de la personne :

Wayne Kelley, président du Comité

Chris Lansdell

Joey Dunphy

Neville David

Allyson Garrison

Nathalie Paulin

Rhonda Doyle-LeBlanc

RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION POLITIQUE DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE AU CONGRÈS RÉGIONAL TRIENNAL DE 2017

Le Comité d'action politique (CAP) collabore avec la ou le VPER et le personnel de l'AFPC à l'organisation et à la promotion d'activités d'action politique et de justice sociale dans la région de l'Atlantique. Ses membres participent activement aux conseils régionaux, aux conseils du travail et à d'autres comités dans leur région respective.

Le CAP dresse un budget annuel de 33 000 \$ qui doit être adopté par le Conseil de la région de l'Atlantique. Il est toutefois important de noter que c'est le ou la VPER qui est responsable de gérer ce budget à sa discrétion.

Au cours des trois dernières années, le CAP a été actif dans de nombreux domaines. Chaque année, il participe aux célébrations de la fête du Travail un peu partout dans la région. La fête du Travail est une occasion pour les membres et leurs proches d'appuyer le syndicat, de se solidariser et d'accroître la notoriété de l'AFPC comme un syndicat dynamique et progressiste.

Le CAP accorde aussi beaucoup d'importance aux activités liées à la fierté gaie. Nous contribuons maintenant de manière régulière à une variété de ces activités dans la région et assurons une participation dans les quatre Provinces de l'Atlantique.

Les veilles budgétaires comptent aussi parmi les principales activités du CAP. Ces activités permettent aux groupes syndicaux et communautaires de se regrouper pour analyser le budget fédéral et réagir à ses répercussions potentielles.

La justice sociale et la mondialisation préoccupent de plus en plus les syndicats qui ont une conscience sociale. Afin de sensibiliser ses membres aux questions de justice sociale, l'AFPC leur a offert l'occasion de participer à des visites au Guatemala organisées par le réseau *Breaking the Silence* pour constater sur place les effets de la mondialisation sur les travailleurs du pays.

Dans les trois dernières années, le CAP a déployé des efforts pour soutenir les conseils régionaux qui sont actifs. Nous avons offert à chaque conseil régional actif un stock d'articles promotionnels qu'il peut utiliser pour mousser la participation à ses AGA et autres activités. Nous espérons que cela aidera les conseils régionaux à se faire connaître dans leur sphère de travail respective, à recruter des membres et à accroître la participation à leurs réunions et autres activités d'action politique.

L'organisation du Forum des présidences des comités a été une autre grande réalisation du CAP. Ce forum a réuni les présidentes et présidents des comités régionaux des femmes, des conseils régionaux, des comités des droits de la personne et du Comité des jeunes travailleurs pour discuter, réseauter et suivre un atelier sur le lobbying et la rédaction de lettres aux médias. Cette formation a permis à nos chefs de file d'acquérir des connaissances et des techniques pour faire du lobbying au nom de l'AFPC.

La région de l'Atlantique a aussi contribué à des campagnes sur les peuples autochtones du Canada, notamment la campagne sur les femmes autochtones disparues ou assassinées. En 2013, la Gendarmerie royale du Canada déclarait 1 181 cas d'homicides ou de disparitions de femmes autochtones. Le nombre de cas a continué d'augmenter avec les années — 50 % des cas ont été signalés depuis 2000. Des membres du Conseil de l'AFPC-Atlantique ont organisé des stands d'information à quelques marchés des fermiers locaux ainsi qu'à un pow-wow de la Première Nation d'Esgenoôpetitj au Nouveau-Brunswick. À ces occasions, nous avons discuté avec des membres du public et leur avons fait signer une pétition demandant au gouvernement fédéral de lancer une enquête

publique sur les femmes autochtones disparues ou assassinées. Pendant la campagne électorale fédérale de 2015, les libéraux avaient dit qu'ils commanderaient une telle enquête. Le 9 décembre 2015, le gouvernement Trudeau a donné suite à sa promesse et a annoncé la tenue d'une enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues.

Lors du Congrès national triennal de l'AFPC de 2015 à Québec, la délégation a adopté à l'unanimité une résolution demandant qu'on organise une campagne sur l'accès à l'eau potable. Ainsi, l'AFPC a lancé la campagne *Soif de justice* qui met l'accent sur la contamination au mercure de la rivière qui coule à Grassy Narrow dans le Nord de l'Ontario. À la suite du lancement de cette campagne le 13 février 2017, le gouvernement ontarien a promis de trouver la source de la contamination et de nettoyer tout le mercure qui continue d'empoisonner les Premières Nations de Grassy Narrow et de Wabaseemoong. Cependant, il y a plus de 116 autres collectivités des Premières nations au Canada qui doivent faire bouillir leur eau. Des membres du Conseil de l'AFPC-Atlantique et d'autres comités de la région ont aussi participé à une campagne de lettres pour réclamer du gouvernement fédéral qu'il agisse pour régler la crise de l'eau dans ces divers endroits un peu partout au pays.

Le Comité d'action politique a aussi consacré beaucoup d'efforts à lutter contre le gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse, un gouvernement qui s'en prend aux syndicats à chaque tournant. Le CAP s'est opposé aux attaques en participant à des rassemblements, en présentant un exposé au Comité de modification des lois de l'Assemblée législative et communiquant avec des députés provinciaux pour soulever diverses mesures législatives régressives adoptées par les libéraux de McNeil, notamment les projets de loi 148 et 75. Il devrait y avoir des élections en Nouvelle-Écosse l'an prochain. Nous avons sondé nos membres dans cette province pour connaître leurs attentes face à leur syndicat pendant la campagne électorale. Les résultats du sondage guideront notre travail pour faire en sorte que nos membres puissent faire les meilleurs choix possibles au moment d'élire le prochain gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Les problèmes causés par le système de paye Phénix nous ont aussi beaucoup accaparés. Dans le cadre des nombreuses protestations qui ont été organisées un peu partout, il était important de rappeler que les fonctionnaires qui travaillent au Centre des services de paye sont des membres de l'AFPC et que ce n'est pas eux qui ont créé ces problèmes.

Le gouvernement fédéral a le devoir de payer ses fonctionnaires à temps et avec exactitude. Nous continuons d'encourager les membres de l'AFPC et tous les fonctionnaires à écrire au premier ministre et à leur député fédéral pour demander qu'on arrange Phénix sans plus tarder.

Enfin, le CAP a été très occupé avec les journées d'action du 19 du mois (en prévision des dernières élections fédérales). Ces journées d'action nous ont permis d'attirer l'attention du public sur l'importance des élections fédérales et de nous battre pour protéger notre régime de congés de maladie. Voici un petit résumé des journées d'action :

- La première journée d'action dans la région de l'Atlantique a eu lieu le 19 mai 2014.
- 141 activités ont été organisées.
- 92 sections locales ont participé à ces activités.
- Nous avons tenu un total de 17 journées d'action.
- La section locale 90113 du SEIC a organisé une activité pour toutes ces 17 journées d'action.
- La vidéo d'une mobilisation éclair (*flash mob*) organisée lors d'une de ces journées d'action a été visionnée 5 528 fois.

Soumis en toute solidarité par le Comité d'action politique :

Chris Di Liberatore, coprésident

Mike LeBlanc, coprésident

Neville David

Joey Dunphy

Jill Power

Sébastien Bezeau, personne-ressource

RAPPORT DU COMITÉ DES FEMMES DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Le Comité des femmes du Conseil de la région de l'Atlantique a abattu beaucoup de besogne au cours des trois dernières années. Ses membres se sont réunis en marge de toutes les réunions du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC et ont poursuivi leur travail par courriel et téléconférence entre les réunions pour se mobiliser et approfondir les questions qui touchent les femmes de la région.

Au cours du cycle, nous nous sommes concentrés principalement sur les activités et les dossiers suivants : les conférences des femmes (Atlantique et national); la violence domestique et ses répercussions sur nos membres; la Journée internationale des femmes (8 mars); la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (6 décembre); les comités régionaux des femmes; la collaboration avec les fédérations du travail et d'autres alliés; l'action politique, notamment pour les services de garde, l'équité salariale et la lutte contre la violence faite aux femmes.

Nous avons décidé, durant ce cycle, de donner l'occasion aux femmes de se réunir et de faire avancer le dossier de la condition féminine. C'est dans ce but que nous avons organisé la Conférence des femmes de l'Atlantique. Elle a eu lieu du 3 au 5 juin 2016 à l'Université St. Francis Xavier, à Antigonish (N.-É.). Elle avait pour thème « Repenser, recentrer renforcer : conjugons nos efforts » et mettait l'accent sur la violence conjugale. Plus d'une centaine de femmes y participaient. Les commentaires des femmes étaient très positifs, malgré deux bémols : le manque d'adaptation aux allergies et aux autres particularités alimentaires des participantes et des activités et des articles promotionnels pas assez inclusifs. Le Comité a recommandé qu'à l'avenir, le comité organisateur de la conférence soit plus inclusif dans l'espoir d'éviter ces problèmes.

Le Comité national des droits de la personne, composé de représentants des groupes d'équité de partout au pays, a poursuivi ses travaux. Le groupe de travail des femmes du Comité s'est donné comme priorités :

de faire avancer le dossier des services de garde ; de mettre fin à la violence faite aux femmes, y compris en cernant le problème de la violence conjugale en milieu de travail ; continuer à jouer un rôle de leadership dans le dossier sur les filles et les femmes autochtones disparues et assassinées.

La deuxième édition des Conférences nationales Équité a rassemblé, encore une fois, nos cinq groupes d'équité : membres autochtones, membres racialisés, personnes ayant un handicap, Fierté et femmes. L'organisation d'un événement de cette envergure est une tâche herculéenne. Les Conférences, qui se sont tenues du 24 au 28 mars à Toronto, avaient pour thème général « L'équité au travail ». Le programme était chargé : plénière d'ouverture, ateliers pour les alliés, ateliers Équité, caucus des groupes d'équité, débat et adoption des résolutions, élection des personnes déléguées au prochain Congrès national triennal de l'AFPC, conférences sur les droits de la personne, occasions de réseautage et plénière de clôture. Les deux directrices des femmes de l'Atlantique, Angela Decker et Rhonda Doyle LeBlanc, ont aidé à la préparation de cette conférence, respectivement comme membre du Comité des résolutions et membre du Comité directeur.

En décembre 2015, l'AFPC a organisé le Forum des femmes sur la violence conjugale au travail, qui s'est tenu à Ottawa. Au cours du forum, les participantes se sont penchées sur l'enquête qu'a menée le CTC et ses affiliés sur les répercussions de la violence conjugale sur les travailleuses et leur rendement. Les discussions ont aussi porté, entre autres, sur le besoin de mieux outiller nos déléguées et délégués syndicaux et l'ensemble de nos militants pour qu'ils soient en mesure d'aider nos membres

en situation de crise. Enfin, nous avons discuté de la bonification des conventions collectives afin de mieux répondre aux besoins de nos membres aux prises avec la violence.

L'AFPC-Atlantique a organisé un forum à l'intention de la présidence du Comité d'action politique et de droits de la personne du Conseil, des comités régionaux des femmes et des conseils régionaux. Au programme : examen des buts et objectifs des comités, conseils pour l'établissement d'un budget et astuces de lobbying.

Tous les directeurs et directrices Équité du Conseil de région de l'Atlantique ont été invités à participer à la Conférence Debout ! du CTC. Sous le thème « Au cœur du changement », cet événement avait pour but de construire un mouvement syndical plus fort qui reconnaît les luttes de tous ceux et celles qui font face à des inégalités. Nos membres ont pu y acquérir de nouvelles compétences et de nouvelles méthodes pour travailler à l'égalité et à la justice pour tous.

Les directrices pour les femmes, avec l'aide du Comité des femmes du Conseil de la région de l'Atlantique, ont travaillé pour revitaliser et appuyer les comités régionaux des femmes (CRF) de la région. Ces derniers continuent à jouer un rôle important : ils informent les militantes, favorisent leur participation et celle de leurs cheffes et pilotent des dossiers importants. À l'heure actuelle, la région compte quatre CRF à Terre-Neuve-et-Labrador (en plus d'un en voie de revitalisation dans l'ouest de la province et un autre qui pourrait l'être dans la région de Stephenville), trois CRF actifs en Nouvelle-Écosse et un à l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, aucun des CRF du Nouveau-Brunswick n'est actif à cause de la retraite ou de la mutation de militantes. On tente maintenant de remettre un CRF sur pied dans la province. Si vous aimeriez siéger à un CRF dans cette province, faites-en part à la directrice des femmes des Maritimes. S'il y a suffisamment d'intéressées, nous pourrions redonner au moins un CRF à la province.

Les CRF de la région de l'Atlantique ont organisé de nombreuses activités pour souligner la Journée internationale de la femme, par exemple des dîners-causeries au travail et ailleurs, des conférences jumelées à des activités d'éducation, en plus de collaborer aux activités des fédérations du travail et d'autres coalitions un peu partout dans la région. Pour la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, le 6 décembre, les comités ont organisé différentes activités, notamment des messes et des veilles en souvenir des femmes victimes de violence.

Les CRF ont participé à de nombreux projets, programmes et activités : programme de parrainage de familles (dons de nourriture à des familles à Noël); projet pour la rentrée scolaire (don de fournitures scolaires, sacs à dos, boîtes à goûter et autres articles aux familles dans le besoin); marches « La rue, la nuit, les femmes sans peur »; activités de financement pour des projets communautaires et des maisons de transition; ateliers à l'occasion du Mois de l'histoire des femmes; activités du programme Sœurs par l'esprit; aide à des soupes populaires, dont la Upper Room Soup Kitchen et Soul's Harbour ainsi que dons à des banques alimentaires; dons de nourriture et de vêtements au Mi'kmaw Native Friendship Centre; dons à l'organisme Every Woman's Centre et participation à leurs campagnes et à la vidéo Don't be a Bystander; dons de nourriture pour les aînés du Labrador Friendship Centre, veillées pour la lutte contre la violence faite aux femmes; rassemblements femmes et justice sociale; soirées d'information; participation à des campagnes permanentes du CTC en collaboration avec les conseils régionaux, les comités des droits de la personne et les fédérations du travail.

Des membres du Comité ont collaboré à différentes activités avec la fédération ouvrière de leur province. Le Comité régional des femmes de l'Î.-P.-É. entretient une relation d'entraide avec la fédération du travail. Deux des membres du Comité, qui siègent aussi aux comités des femmes de la

fédération, ont participé à l'organisation d'activités. Les femmes membres de l'AFPC sont encouragées à participer aux activités de leur fédération ouvrière.

Nous avons réussi à tisser des liens encore plus serrés avec les maisons de transition, les conseils provinciaux sur la condition de la femme, des organismes de promotion de la santé des femmes et d'autres coalitions. S'ajoute à ces efforts la participation active de consœurs aux activités de la fédération du travail, des conseils régionaux et des comités des droits de la personne.

Des membres des CRF de l'Atlantique ont fait du lobbying auprès de députés dans des dossiers comme les services de garde, Soif de justice, l'équité salariale, les pensions, la violence faite aux femmes, l'assurance médicaments et le projet de loi C-27.

Ces campagnes se poursuivent et sont une part importante de notre travail. Le Comité poursuivra ses activités de lobbying et se joindra à toutes nos consœurs et tous nos confrères pour se battre et pour appuyer ces campagnes.

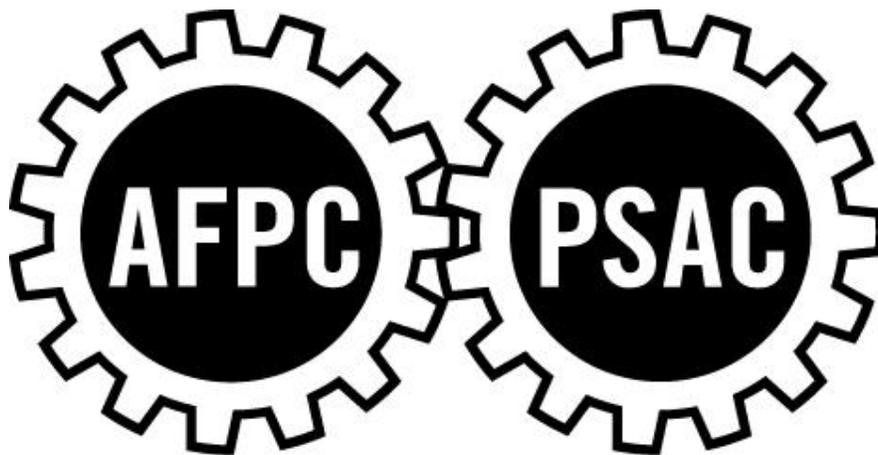
Bref, le Comité des femmes n'a pas chômé ces trois dernières années. L'expérience a été très enrichissante grâce aux consœurs qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie.

En terminant, les membres du Comité remercient la consœur Mary MacNeil pour son aide et ses précieux conseils au cours des trois dernières années.

Le tout soumis en toute solidarité par le Comité régional des femmes de l'AFPC-Atlantique :

Angela Decker, coprésidente
Rhonda Doyle-LeBlanc, coprésidente
Colleen Hodder
Shanny Doucet
Allyson Garrison
Debi Buell
Mary MacNeil, personne-ressource

Rapports des directeurs et directrices du Conseil de la région de l'Atlantique



Atlantique
Atlantic

RAPPORT DE LA DIRECTRICE POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK AU CONGRÈS RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE 2017

Je veux tout d'abord remercier les membres du Nouveau-Brunswick de m'avoir donné la chance de les représenter au Conseil de notre région. Les trois dernières années ont été comme un tour en montagnes russes marqué d'une grande victoire, soit le renversement du gouvernement conservateur et de Stephen Harper. Toutefois, d'une certaine manière, les choses ne se sont pas améliorées, car nous sommes aux prises avec l'héritage qu'ils nous ont laissé et qui s'appelle Phénix.

Nos membres au centre de la paye au Nouveau-Brunswick travaillent fort pour régler les problèmes de paye. Cependant, ils éprouvent eux-mêmes de graves problèmes de santé en raison du stress qu'ils subissent. L'AFPC s'est attaquée avec force à la situation et j'en ai moi-même parlé à mon député fédéral chaque fois que je l'ai vu. Certes, le gouvernement libéral a hérité du problème, mais il n'empêche qu'il n'en a pas fait assez pour le régler dans un délai raisonnable. Lorsque le premier ministre Trudeau est venu à Saint John pour un bain de foule, je suis allée au Market Square pour lui transmettre un seul et unique message : Arrangez Phénix. Je n'ai pas pu me rapprocher assez du premier ministre, mais j'ai pu informer les personnes qui m'entouraient sur les difficultés que vivent les fonctionnaires à cause de Phénix.

Nous avons contribué à la défaite des conservateurs en nous mobilisant. Nous avons organisé des journées « 19 minutes d'action » le 19 de chaque mois jusqu'au jour des élections le 19 octobre 2015. Nos efforts ont été récompensés ! En nous mobilisant, nous avons aussi communiqué au nouveau gouvernement notre opposition à son plan de « modernisation » du régime des congés de maladie. Souvenez-vous que le gouvernement voulait abolir notre régime actuel — y compris éliminer nos crédits de congé de maladie accumulés — et le remplacer par régime beaucoup moins avantageux. Les libéraux ont compris notre message, exprimé haut et fort, et ont révisé leur stratégie. Et en fin de compte, nous avons conservé nos congés de maladie dans nos conventions collectives.

Dans le dernier cycle, le nouveau Conseil régional de Saint John et des environs a vu le jour, et je suis heureuse d'y participer. Tous les membres qui habitent dans le territoire géographique qui va de St. Stephen à Saint John sont invités à se joindre à nous.

J'aurais aimé être invitée à représenter le Conseil de l'AFPC-Atlantique à plus d'événements au Nouveau-Brunswick. Les membres du Conseil ont un budget pour assister à vos activités si vous les invitez et ils le feront s'ils sont disponibles. J'aurais voulu être plus présente.

À titre de membre du Conseil de la région de l'Atlantique, j'ai participé aux réunions et aux conférences téléphoniques du Conseil. Les informations et les décisions sur des mesures à prendre émanant de ces réunions sont communiquées aux membres par le biais des bureaux régionaux. Comme présidente du Comité des finances, j'ai travaillé étroitement avec Katie Murphy-Langille pour veiller à ce que nos données financières soient présentées avec exactitude et pour analyser nos dépenses aux fins de la préparation des budgets du Conseil et du Congrès.

J'aime mon rôle de directrice pour le Nouveau-Brunswick et je crois que j'ai quelque chose à apporter. J'ai grandement contribué à organiser des activités à Saint John, mais j'aurais voulu avoir une plus forte présence dans l'ensemble de la province. Je continuerai à faire de l'action politique. Vous pouvez avoir l'assurance que mon député est au courant de la position de l'AFPC sur la loi C-27, Phénix et les négociations collectives. Comme syndicat, je crois que nous pouvons tout faire si nous nous mobilisons et travaillons ensemble. N'oubliez pas que le syndicat, c'est vous et moi. Nous pouvons soulever des montagnes si nous sommes solidaires.

Encore une fois, je vous remercie de me permettre de vous servir en tant que directrice pour le Nouveau-Brunswick.

En toute solidarité,

Darlene Bembridge
Directrice pour le Nouveau-Brunswick

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Comme trois ans, c'est vite passé ! Je veux d'abord remercier mes consœurs et mes confrères de l'AFPC au Nouveau-Brunswick de m'avoir choisi comme l'un des directeurs pour la province au Conseil de la région de l'Atlantique.

J'ai le syndicat dans le sang, et mon but a toujours principal a toujours été de représenter les membres au meilleur de mes capacités. Le syndicat m'a toujours appuyé quand j'ai eu besoin de lui. C'est pourquoi j'ai toujours voulu y participer activement.

Au cours des trois dernières années, j'ai assisté à toutes les réunions du Conseil et des comités auxquels j'ai été affecté, soit le Comité d'action politique et le Comité d'éducation. J'ai aussi assisté à des réunions du Conseil régional de Moncton et du Comité des droits de la personne de Moncton, ainsi qu'à des assemblées générales annuelles de sections locales lorsqu'on m'a invité.

La consœur Doucet et moi avons travaillé pour approuver le calendrier de la formation de l'AFPC pour le Nouveau-Brunswick.

À la demande de l'AFPC, j'ai représenté l'AFPC au lancement de la campagne de Centraide à Moncton en 2016. À cette occasion, j'ai prononcé quelques mots au nom de l'AFPC.

J'ai aussi assisté à diverses activités organisées par le Congrès du travail du Canada et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick à Moncton, ainsi qu'à une belle activité du SCFP où Maude Barlow a parlé de la crise de l'eau dans les communautés des Premières Nations un peu partout au Canada.

Je suis allé à quelques assemblées générales de sections locales, mais j'aurais voulu pouvoir assister à un plus grand nombre de ces rencontres.

J'ai eu la chance d'aller à l'école du syndicalisme 2016 à Antigonish, au Sommet sur le leadership à Moncton et à la réunion organisée à Halifax en janvier 2016 pour tous les conseils régionaux.

J'ai été choisi pour assister à la Conférence nationale Accès de l'AFPC, mais j'ai cédé ma place à un autre membre, car je voulais que quelqu'un d'autre puisse profiter de cette activité d'apprentissage.

J'ai participé à une foule de piquets de grève et de manifestations un peu partout dans les Maritimes.

J'ai répondu aux invitations que j'ai reçues. J'aurais voulu aller à un plus grand nombre d'assemblées générales de sections locales, mais il est bien malaisé d'assister à une réunion lorsqu'on n'y est pas invité. Si je suis élu pour un autre mandat, j'espère que je recevrai plus d'invitations des sections locales, car j'aime beaucoup rencontrer les consœurs et confrères qui forment le syndicat.

Je remercie les confrères et consœurs qui m'ont accordé leur confiance au cours des trois dernières années. J'espère continuer à servir nos membres et les travailleurs et travailleuses de notre province et du Canada afin d'améliorer le monde pour tous et toutes.

En toute solidarité,

Mike LeBlanc

Directeur pour le Nouveau-Brunswick

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR AU CONGRÈS RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE 2017

Mon premier mandat au sein du Conseil de la région de l'Atlantique a été plutôt mouvementé, c'est le moins qu'on puisse dire. Depuis mon élection en 2014, nous avons fait face à de nombreux défis, abattu un travail considérable, mené de nombreuses batailles et remporté plusieurs victoires. Nous avons renversé Stephen Harper et sa politique de la peur et de la division. Nous avons fait de grands progrès vers la signature de conventions collectives pour plusieurs de nos unités de négociation. Nous avons conservé nos congés maladie. Tant de réalisations malgré les critiques de la population à l'endroit de notre syndicat !

Durant la première année de mon mandat, j'ai appris les rudiments de mon travail. Mon rôle serait, en grande partie, de soutenir l'intérêt des membres et de faire connaître leurs préoccupations, mais il ne se limiterait pas qu'à ça. J'ai assisté à des réunions et des téléconférences ; j'ai donné mon avis sur une foule de questions, depuis la formation jusqu'au choix de conférenciers pour le congrès ; j'ai participé à des manifestations, des conférences et des congrès. Tout au long de mes activités, j'ai cherché à améliorer la situation des membres. Il m'est impossible et irréaliste de citer toutes les réalisations accomplies au nom des membres au cours des trois dernières années, mais voici les plus importantes.

Il y a eu, tout au long de mon mandat, de nombreuses attaques contre les services publics, ce qui m'a amené à rencontrer régulièrement des députés fédéraux, tant officiellement qu'officieusement. Ainsi, j'ai discuté avec Seamus O'Regan et Nick Whalen de l'abrogation du projet de loi C-4 et du retour à la table de négociation avec le SEI. J'ai rencontré Judy Foote, Scott Brison et Diane Lebouthilier dans divers aéroports et j'ai toujours saisi l'occasion pour leur rappeler que les erreurs de Phénix persistaient, que certains membres étaient toujours sans contrat et qu'il ne fallait pas toucher à nos pensions. J'ai participé à deux manifestations contre le budget provincial de T.-N.-L. dont l'une où j'ai pris la parole en soutien à nos membres de l'Université Memorial durement touchés par les compressions.

Dans le cadre de la campagne « le 19 du mois », j'ai pris la parole à quelques assemblées de membres. J'ai aussi participé à plusieurs autres rencontres pour démontrer notre solidarité contre la position rigide du gouvernement, tant l'ancien que l'actuel, lors des négociations.

Au cours des trois dernières années, j'ai eu la chance de suivre plusieurs formations sur divers sujets, notamment : les espaces sécuritaires, la lutte contre l'islamophobie, le leadership, la préparation à la grève, la syndicalisation et le lobbying. Je crois fermement que l'éducation des membres, pas seulement des leaders, est la solution pour mobiliser les membres et unir nos forces.

En tant que membre du Comité des droits de la personne du Conseil de la région de l'Atlantique, je suis fier des résolutions que nous avons présentées à ce congrès, particulièrement celle sur l'emploi des pronoms neutres et l'élimination de toute référence à la binarité des sexes dans les formulaires. Nous avons également dressé notre prochain plan de travail en fonction des événements prévus.

J'ai également siégé au Comité d'éducation où j'ai élaboré un plan solide qui comprend des objectifs ambitieux pour les deux prochaines années. La collaboration entre ces deux comités est très bonne et j'ai grandement apprécié les discussions et les contributions de tous les membres.

J'ai surtout été immensément heureux de faire partie de ce Conseil. Nous nous sommes soutenus mutuellement pendant trois ans, nous avons appris les uns des autres. Il a parfois été frustrant d'être incapable de faire certaines choses, mais dans l'ensemble, je crois que notre travail dans la région a été très satisfaisant.

Les trois prochaines années seront marquées par de nouvelles batailles contre un gouvernement soi-disant libéral, qu'il s'agisse de nos congés de maladie, de nos pensions ou de Phénix, la plus grosse gabegie jamais connue depuis Muskrat Falls. Et je ferai tout en mon possible pour que nous les gagnions ! Nous avons affronté de fortes oppositions, mais ensemble, en tant que groupe uni, nous avons vaincu. Nous vaincrons encore.

Chris Lansdell
Directeur pour Terre-Neuve-et-Labrador

RAPPORT DE LA DIRECTRICE PROVINCIALE POUR TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Bonjour,

Ayant remplacé le confrère Steve Johnson en cours de mandat, je n'ai siégé au Conseil de la région de l'Atlantique que sept mois. Durant cette période très occupée, j'en suis venue à m'intéresser encore davantage au travail de NOTRE syndicat et à l'apprécier à sa juste valeur.

Sortir la section locale de la faillite ne fut pas une mince affaire et, afin que d'autres profitent de notre expérience, j'ai participé à la conception d'un guide qui sera utile en pareil cas. Le changement de gouvernement dans la province a entraîné une importante réduction des effectifs ; nos membres ont été touchés et nous devons demeurer solidaires à l'échelle du syndicat. Les compressions budgétaires survenues depuis les élections dans notre province et au fédéral vont à l'encontre des besoins de la classe moyenne et des syndicats et je crois que nos membres ont souffert du gel des salaires et des pertes d'emploi. J'ai obtenu un deuxième mandat de vice-présidente de la section locale 2013 au Provincial Arts Center-Labrador West Arts and Culture Centre, et déléguée syndicale dans mon milieu de travail. Je porte avec fierté plusieurs chapeaux, qui me permettent de parler avec les membres et en leur nom.

Depuis novembre, j'ai été témoin de l'envergure du travail du syndicat et je suis plus déterminée que jamais à défendre les intérêts de nos membres. J'ai participé à de nombreuses discussions et consultations et je suis même passée à travers le dernier palier d'un grief relatif aux postes isolés (nous espérons qu'une décision sera rendue sous peu). C'est à l'employeur de faire en sorte que son personnel puisse se prévaloir des droits, indemnités et autres avantages prévus dans les directives du Conseil national mixte. À l'heure actuelle, chaque ministère semble interpréter différemment les directives, ce qui a mené au refus de très nombreuses demandes de remboursement. Cette façon de faire a occasionné des difficultés financières pour bien des membres et continue à le faire puisque c'est le recours trop peu fréquent aux directives qui est la cause de confusion et de mésinterprétation. L'AFPC et ses Éléments doivent continuer à talonner le gouvernement pour qu'il rende des comptes. Je sympathise avec nos membres qui doivent surmonter obstacle après obstacle pour obtenir ce à quoi ils ont droit. Que de frustrations et de maux de tête !

Mon expérience la plus fantastique, je la dois à une meilleure santé qui m'a permis de participer pleinement à une manif qui a eu lieu à l'Î.-P.-É. en avril en marge de la réunion du Conseil. C'était la première fois depuis longtemps, et ce ne sera pas la dernière, que j'étais capable, avec les autres membres, mes collègues du Conseil et notre VPER, d'appuyer la campagne #ArrangezPhénix. L'énergie et l'esprit de corps de nos membres n'ont pas d'égal et je suis convaincue que la campagne a fait son œuvre dans les milieux politiques.

Le travail des derniers mois a mis nos enjeux en relief et raffermi ma volonté de travailler dans la solidarité pour notre bien commun. Je suis confiante que mes nouvelles connaissances et ma formation, tant comme militante de l'AFPC que membre du Conseil, me permettront de représenter les préoccupations des membres. Être leur porte-parole est une tâche de tous les instants, et j'y attache beaucoup d'importance, car la communication est notre meilleur outil. Je suis souvent la voix de la raison et la source centrale d'information de nos membres. Ils me demandent conseil, mais ce qu'ils ignorent peut-être, c'est que mon rôle se limite à présenter des options ; ce sont eux qui font le véritable travail.

La responsabilité liée à la représentation syndicale est décuplée lorsqu'il s'agit de siéger au conseil de région. Je crois que je suis encore loin d'avoir accompli ma mission, qui est de poursuivre le combat et me faire entendre. Je continuerai à la remplir en quelque capacité que ce soit.

Le tout soumis respectueusement,

Jill Power

Directrice provinciale – Terre-Neuve-et-Labrador

RAPPORT DU DIRECTEUR PROVINCIAL POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Consoeurs et confrères, déjà trois ans se sont écoulés depuis le dernier congrès et voilà que nous sommes réunis de nouveau pour fixer nos priorités régionales pour les trois prochaines années. Je termine mon deuxième mandat en tant que directeur. Tous les jours, j'ai la chance de tirer parti des connaissances et des expériences de mes consoeurs et confrères du Conseil et des membres que j'ai l'occasion de rencontrer. J'ai pu constater la passion qui anime les membres du Conseil et les efforts qu'ils déploient pour défendre vos intérêts. Durant mon mandat, je me suis engagé à faire de mon mieux pour représenter les membres. Le rapport qui suit fait état de mes activités des trois dernières années.

L'une des plus grandes réalisations de l'AFPC durant la période visée par le rapport a été la défaite des conservateurs Harper et de leur façon d'aborder les négociations avec les fonctionnaires. Nos membres nous ont clairement signifié qu'ils n'étaient pas disposés à accepter les conditions que les conservateurs essayaient de leur imposer. En effet, le gouvernement nous attaquait de toutes parts au moyen de projets de loi omnibus hostiles aux travailleurs. L'un d'entre eux cherchait à imposer un nouveau régime de congés de maladie qui obligerait nos membres à choisir entre demeurer à la maison et aller travailler malades. Je suis très fier de nos membres qui ont fait front commun dans ce dossier. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais nous sommes demeurés solidaires durant toute la ronde de négociation. C'est ainsi que nous avons réussi à repousser les attaques de l'employeur contre nos avantages.

Il y a encore d'importants défis à relever. Le gouvernement libéral de Justin Trudeau a fait de grandes promesses au cours de la campagne électorale, dont celle de rebâtir le respect envers la fonction publique. Si l'on en juge par ce qu'il fait pour arranger Phénix, nous ne sommes pas sortis du bois. Il est vrai que les libéraux ont présenté des lois visant à abroger les projets de loi C-377 et C-525 et certaines des dispositions les plus injurieuses du C-4. Décision louable. Il n'en demeure pas moins que nos membres sont aux prises avec une situation tout à fait inacceptable qu'il faut corriger sur-le-champ. Continuons à faire pression sur le gouvernement pour qu'il règle ce fiasco.

En février, j'ai participé à la campagne nationale de lobbying du Congrès du travail du Canada (CTC) sur la colline du Parlement. Je faisais partie de plusieurs groupes de lobbying qui ont rencontré des parlementaires pour discuter d'enjeux importants : l'équité salariale, le programme national d'assurance-médicaments et le C-27. Ce projet de loi a pour but de modifier les régimes de retraite des travailleuses et travailleurs visés par la réglementation fédérale et de permettre aux employeurs de convertir les régimes à prestations déterminées de leurs employés, dont certains sont membres de l'AFPC, en régimes à prestations cibles qui sont beaucoup moins stables. Intéressant que le gouvernement n'en ait pas soufflé mot durant la campagne électorale.

Au contraire, le premier ministre Trudeau avait promis d'améliorer les régimes publics afin que les travailleuses et travailleurs puissent vivre dignement leur retraite. Il ne faut pas se leurrer. Si le gouvernement adopte cette loi, les dés seront jetés : les régimes de nos membres visés par la *Loi sur la pension de la fonction publique* subiront le même sort. Ne baissons pas les bras. N'avons-nous rien retenu de notre expérience avec le C-377 ? Les autres ne lutteront pas avec autant d'ardeur que nous pour que ce projet de loi soit rejeté. Si nous laissons ce dossier entre les mains des élus, comment alors faire comprendre à quel point cette question est importante et combien de gens s'opposent au projet de loi ? Nous devons convaincre nos députées et députés de sortir du rang. Expliquons-leur qu'ils ont été élus par les citoyennes et citoyens, nos membres, et non pas par les grandes sociétés. Ils doivent comprendre que nous en avons assez de passer au second plan.

J'ai eu le privilège d'affirmer ma solidarité envers les syndicats Nova Scotia Nurses Union, Nova Scotia Teachers Union, NSGEU, le SCFP et Unifor dans leur lutte contre les libéraux McNeil et les projets de loi anti-ouvriers qu'ils ont présentés au cours des ans. J'ai de nouveau comparu devant le Comité sur les modifications législatives au nom des membres de l'AFPC de la Nouvelle-Écosse pour signaler notre opposition au projet de loi 148, qui gèlera les salaires et plafonnera les augmentations économiques des fonctionnaires en Nouvelle-Écosse. Récemment, j'ai participé aux manifestations des enseignants qui réclament une amélioration des conditions de travail et une bonne convention collective. Malheureusement, cette lutte a donné lieu à l'adoption d'une autre loi visant à imposer une convention collective. Au moment de rédiger le présent rapport, nous prévoyons que les libéraux provinciaux déclencheront des élections au printemps. Si tout va bien, nous réussirons à reléguer les libéraux McNeil aux bancs de l'opposition à la suite d'une défaite aussi cuisante que celle qu'ont subie les conservateurs de Stephen Harper.

Au cours des trois dernières années, j'ai coprésidé le Comité d'action politique du Conseil. Ce comité est chargé d'établir le budget annuel consacré à l'action politique dans la région et de le soumettre à l'approbation du Conseil. Cette activité annuelle est parmi les expériences qui ont enrichi mon rôle de directeur. Le Comité a pris ses responsabilités très au sérieux et les budgets proposés ont été scrutés à la loupe par les autres directeurs du Conseil.

Le Comité a aussi secondé les conseils régionaux en leur fournissant du matériel de lobbying et de la formation pour grossir leurs rangs et appuyer leurs projets. En janvier 2016, le Comité a participé à la tenue d'un forum en résidence à Halifax. Les présidentes et présidents des conseils régionaux, des comités régionaux des femmes, des comités Équité et des comités Jeunesse y étaient réunis pour assister à une formation sur le lobbying et s'outiller afin de mieux remplir leur rôle.

À titre de membre du Comité d'éducation du Conseil de région, j'ai contribué à l'élaboration du plan régional d'éducation pour le cycle de 2015 à 2018. Le personnel du bureau régional de la Nouvelle-Écosse m'a consulté au sujet du calendrier de formation printemps/automne. Cela m'a permis de présenter des suggestions et d'offrir des commentaires au sujet des thèmes retenus lors de discussions avec les sections locales et les membres de la Nouvelle-Écosse. Notre objectif est de répondre aux besoins.

Le processus de sélection de la délégation « Briser le silence » a été l'une des activités les plus enrichissantes auxquelles j'ai participé. La région de l'Atlantique, avec l'aide du Fonds de justice sociale, devait choisir un ou deux membres pour participer à une tournée au Guatemala afin de mieux comprendre les luttes que mènent les gens de ce pays. J'ai beaucoup appris en écoutant les membres raconter leur expérience inoubliable aux militants et aux sections locales. Je suis très fier d'avoir fait partie du comité de sélection et de voir ces membres exceptionnels partager leur expérience avec nos membres.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du caucus de la Nouvelle-Écosse de leur soutien au cours des trois dernières années. En tant que directeur provincial pour la Nouvelle-Écosse, ce fut un privilège de vous représenter au sein du Conseil de la région de l'Atlantique. J'en profite aussi pour remercier les autres directeurs ainsi que la VPER pour leur appui. Comme je l'ai mentionné précédemment, il y aura encore d'importants défis à relever. Solidarité plus que jamais ! Restons unis. C'est ainsi que nous gagnerons les luttes à venir.

Le tout respectueusement soumis,
Chris Di Liberatore
Directeur provincial pour la Nouvelle-Écosse

RAPPORT DE LA DIRECTRICE POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Les trois dernières années ont été très occupées. Pendant cette période, j'ai assisté à plus de 70 activités à titre de directrice pour la Nouvelle-Écosse au Conseil de la région ou de VPER suppléante.

Comme membre du Conseil de la région dans le poste de directrice pour la Nouvelle-Écosse, j'ai été affectée au Comité des femmes et au Comité sur la santé et la sécurité du Conseil. J'ai assisté à toutes les réunions du Conseil durant le dernier cycle.

En avril 2016, d'autres femmes de l'AFPC et moi-même avons relancé le comité régional des femmes de ma région, qui était inactif depuis quelques années. Depuis, ce comité a eu plusieurs réunions et prépare maintenant des activités. J'ai assisté à toutes les activités organisées dans ma localité pour la Journée internationale des femmes et prononcé une allocution à la base aérienne à Greenwood. En 2016, j'ai participé à la Conférence régionale des femmes à Antigonish, aux côtés de plus de 100 grandes militantes de l'AFPC en Atlantique. J'ai assisté à des événements Sœurs par l'esprit et à des activités pour le jour national d'action du 6 décembre à Halifax et à Wolfville.

Le Comité sur la santé et la sécurité du Conseil a tenu plusieurs réunions pour organiser la Conférence sur la santé et la sécurité qui a eu lieu en Nouvelle-Écosse. À titre de VPER suppléante, j'ai été invitée comme conférencière à la conférence sur la santé et la sécurité de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador.

Je suis la présidente de ma section locale (270 membres) depuis 11 ans. Dans ce rôle, je gère les affaires de la section locale et participe aux réunions mensuelles des présidences des sections locales de l'UEDN de la Nouvelle-Écosse et aux réunions nationales annuelles des présidences des sections locales. Ma section locale étant affiliée au Conseil régional de l'AFPC à Halifax, j'assiste régulièrement aux réunions de ce groupe à Halifax. Durant le règne de terreur de Stephen Harper, ma section locale a participé à de nombreuses journées d'action du 19 du mois. Chaque fois que Harper est venu en Nouvelle-Écosse, je l'ai talonné un peu partout pour faire sentir notre présence.

Je représente l'AFPC au comité d'action politique de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse. Précédemment, j'ai fait deux mandats comme vice-présidente pour les femmes de cette fédération. À ce moment-là, j'étais aussi présidente du comité des femmes de cette fédération. À ce titre, j'ai organisé la conférence des femmes de la fédération, un événement qui a été un grand succès. Au congrès de la fédération en 2015, je n'ai pas sollicité un autre mandat, car je voulais avoir plus de temps pour l'AFPC. Toutefois, j'ai présenté ma candidature pour représenter l'AFPC au comité d'action politique de la fédération. Ce groupe se réunit régulièrement pour discuter de sujets comme les élections fédérales et provinciales. Comme membre de ce comité, j'ai fait du porte-à-porte avec les candidats du NPD lors des dernières élections provinciales.

Au fil des années, j'ai suivi tellement de formations de l'AFPC et de mon Élément que je devrais tout savoir. Malheureusement, ce n'est pas le cas. D'ailleurs, je pense bien que personne ne veut vraiment tout savoir. Je continuerai donc à profiter de tous les cours que l'AFPC offrira. J'ai assisté à des cours sur le leadership, sur la représentation, sur la violence au travail, sur la consultation syndicale-patronale et sur les examens internes — et ce ne sont là que quelques exemples. Toutefois, je dois dire que le cours *Syndicalisme à l'île de la Tortue* est le cours le plus émouvant et le plus éclairant que j'ai suivi dans le dernier cycle. Je n'ai pas de mots pour dire combien ce cours m'a touchée.

En fait, j'ai été choquée d'apprendre la vérité et de découvrir ce que les Autochtones au Canada ont subi. C'est là un cours que tout le monde devrait suivre.

Enfin, je souligne que je suis animatrice pour l'AFPC, l'UEDN, le PAM et pour mon ministère et que je continue de donner des ateliers lorsqu'on me le demande.

Le tout respectueusement soumis,

Colleen Hodder
Directrice pour la Nouvelle-Écosse

RAPPORT DE LA DIRECTRICE POUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Il est difficile de croire que trois années ont déjà passé. Je termine ainsi mon premier mandat comme directrice pour l'Île-du-Prince-Édouard au Conseil de la région de l'Atlantique. À titre de membre du Conseil, j'ai fait partie au Comité des femmes et au Comité des finances du Conseil.

Je suis aussi secrétaire de la Fédération du travail de l'Île-du-Prince-Édouard, trésorière du Conseil régional de l'AFPC à l'Île-du-Prince-Édouard et présidente du Comité régional des femmes et du Comité des droits de la personne de l'AFPC à l'Île-du-Prince-Édouard.

Par ailleurs, je m'intéresse à la question des problèmes de santé mentale et à leurs incidences sur la santé et la sécurité au travail.

Voici les activités auxquelles j'ai participé pendant mon mandat :

- Réunions du Conseil de la région de l'Atlantique
- Réunions du Comité régional des femmes de l'Île-du-Prince-Édouard
- Réunions du Comité des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard
- Réunions du Conseil régional de l'Île-du-Prince-Édouard
- Défilés de la fierté gaie à l'Île-du-Prince-Édouard
- Conférence des femmes de l'AFPC des Maritimes
- Sommet sur le leadership de l'AFPC
- Cours de l'APFC (Prévention de la violence au travail et Cours de perfectionnement sur l'obligation d'adaptation)
- Animation de plusieurs ateliers du PAM
- Réunions mensuelles de la Fédération du travail de l'Île-du-Prince-Édouard ; lobbying auprès de députés fédéraux sur divers projets de loi ; congrès annuels ; cérémonies de la fête du Travail et du Jour de deuil national
- Congrès du SEAC en 2014
- Congrès national de l'AFPC en 2015
- Conférences sur la santé et la sécurité — à l'échelle régionale et nationale
- Forum national des comités d'orientation en matière de santé et sécurité
- Forum des comités d'orientation nationaux en matière de santé et sécurité
- Colloque sur la planification stratégique du SEAC
- Conférence annuelle de l'Association canadienne pour la santé mentale
- Conférences nationales Équité 2017 de l'AFPC

Comme directrice pour ma province, je me dois d'assurer la liaison avec les autres syndicats de la province et avec les membres. Je suis heureuse de représenter nos membres à l'Île-du-Prince-Édouard et je souhaite continuer de collaborer avec les syndicalistes de la région. Le leadership de ces personnes nous incite à travailler ensemble pour le bien commun. Les efforts que nous déployons dans nos collectivités aident à améliorer les conditions de travail pour tous et toutes à l'Île-du-Prince-Édouard.

J'ai beaucoup aimé mon rôle au Conseil et j'ai aimé apprendre à connaître les autres directeurs et directrices de l'Atlantique. L'expérience a été agréable et enrichissante. Votre voix collective et vos compétences sont au cœur de notre cohésion dans le mouvement syndical. Nous devons collaborer et être solidaires pour mener à bien nos combats. Merci de votre militantisme et de votre dévouement.

Soumis en toute solidarité,

Debi Buell

Directrice pour L'île-Du-Prince-Édouard

RAPPORT DU DIRECTEUR PROVINCIAL POUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Je veux d'abord remercier mes consœurs et confrères insulaires de m'avoir élu directeur provincial pour l'Île-du-Prince-Édouard lors du dernier Congrès triennal de l'Atlantique. C'était mon troisième mandat à titre d'élu, ce qui prouve que je suis très actif au sein du Conseil. Je suis fier de pouvoir faire profiter le Conseil et tous les membres que je représente de mon expérience, de mon leadership et de mes idées, atouts qui me permettent non seulement de présenter les enjeux des membres, mais de m'assurer qu'ils sont compris et pris en compte. J'ai représenté le Conseil de la région de l'Atlantique et ses membres lors de rassemblements, de conférences de presse, de nombreuses entrevues médiatiques et à bien d'autres occasions. Le fait d'être directeur provincial m'a conscientisé au pouvoir du militantisme et de la solidarité véritable. J'ai pu acquérir toute une variété de connaissances et de compétences que je n'avais pas à mes débuts dans le mouvement syndical. Je tiens à remercier de tout cœur les membres du Conseil de leur soutien et de leurs conseils au cours des trois dernières années. Il est tellement plus efficace d'avoir un Conseil dont les membres travaillent bien ensemble pour faire entendre les voix de notre région.

Mon travail dans la région ne serait pas complet sans l'action politique, et les activités ont été nombreuses dans ce domaine. J'ai rencontré les quatre députés de la province, souvent plus d'une fois, ainsi que les sénateurs Percy Stubs et Mike Duffy pour discuter avec eux des questions qui touchent nos membres, dont le projet de loi C-27, l'équité salariale, les relations de travail et l'assurance médicaments.

Comme membre du Conseil, j'ai participé à des marches, des manifestations, des formations comme apprenant et animateur, des piquets d'information, des piquets de grève, des campagnes de syndicalisation, des débats publics. J'ai voyagé, protesté, donné des entrevues et assisté à nombre de réunions et de téléconférences portant sur les défis de nos membres.

J'ai assisté au congrès de la Fédération du travail de l'Île-du-Prince-Édouard chaque année et j'ai été élu membre de son conseil d'administration. Je suis le président de la section locale 90001 du SEAC et du comité santé-sécurité où je travaille. J'ai été trésorier du Comité des droits de la personne et vice-président du Conseil régional de la province. Je suis très fier du combat pour la justice sociale que livrent le Comité des droits de la personne et le Conseil régional de la province. Dans les dernières années, les membres de ces comités ont fait du bénévolat pour la soupe populaire, donné des produits à la banque alimentaire, aidé l'Armée du Salut en remplissant des boîtes d'aide pour les familles à Noël et participent tous les ans au défilé Fierté de la province. Ils ont ainsi pu établir des liens avec la collectivité et faire connaître l'AFPC comme un organisme de justice sociale. Bravo !

La VPER nomme les membres du Conseil aux différents comités. Je suis heureux de faire partie du Comité d'éducation et du Comité sur la santé, la sécurité et l'environnement. Je crois sincèrement que le travail qui a été fait au cours des trois dernières années a profité aux membres de l'AFPC dans la région de l'Atlantique. J'ai aidé à organiser les écoles syndicales de l'Atlantique et les conférences régionales sur la santé et la sécurité. J'ai aussi eu l'honneur de déposer une couronne au nom de l'AFPC lors d'une cérémonie du Jour de deuil à Charlottetown.

En tant que membre du Conseil de la région, j'estime devoir me perfectionner chaque fois que je le peux. J'ai donc aimé suivre divers cours du CTC et de l'AFPC. J'ai suivi le Programme de développement syndical, une formation sur la lutte contre l'oppression et des cours sur les espaces sécuritaires. La formation mène à l'édification !

Être dirigeant syndical n'a pas été de tout repos : un problème n'attendait pas l'autre et les choses changeaient à la vitesse de l'éclair. Nous nous en sommes sortis grâce à la solidarité. Le gouvernement conservateur, enfin défait (hip hip hourra) s'est acharné sur les syndicats, mais le mouvement a fait front commun et s'en est sorti. Aujourd'hui, nous devons talonner le gouvernement libéral pour qu'il honore ses promesses électorales. La lune de miel est terminée.

Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de vous représenter au Conseil ces trois dernières années. Un gros merci aussi à tous ceux et celles qui ont voté pour moi. Je crois avoir fait honneur au poste de directeur provincial pour l'Île-du-Prince-Édouard. Comme je l'ai indiqué, j'ai représenté les membres de la province de manière soutenue. J'espère être réélu pour un autre mandat afin de poursuivre mes efforts.

Merci de tout votre soutien.

En toute solidarité,

Jody LaPierre

Le directeur provincial de l'AFPC pour l'Île-du-Prince-Édouard

RAPPORT DU DIRECTEUR DES MEMBRES NE RELEVANT PAS DU CONSEIL DU TRÉSOR ET CHEZ LES EMPLOYEURS DISTINCTS DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Conseillers et confrères, ce fut un privilège et un honneur de vous servir à titre de directeur des membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts de Terre-Neuve-et-Labrador au cours des trois dernières années. Je me sens privilégié de siéger au Conseil de la région de l'Atlantique. C'est une expérience d'apprentissage très enrichissante que de faire partie d'une équipe qui travaille fort pour nos membres et qui dénonce les injustices dans nos milieux de travail.

Durant mon mandat, nos militantes et militants n'ont pas chômé. Nous avons fait pression sur nos politiciens et, d'un seul élan, avons détrôné Stephen Harper, qui bafouait le droit à la négociation collective acquis si durement par nos membres.

Mon rôle de directeur de T.-N.-L. m'a beaucoup occupé. J'ai aussi siégé au Comité de l'éducation de notre Conseil. Nous avons révisé et mis la dernière main au Programme de formation 2014-2017 de l'AFPC. Nous avons également accueilli l'école syndicale de l'Atlantique à Antigonish. En outre, j'ai participé aux travaux du Comité sur la santé et la sécurité et de celui des résolutions générales.

Depuis mon entrée en fonction en juin 2014, j'ai porté plusieurs chapeaux à l'AFPC. En août de cette année-là, j'ai aussi été élu au poste de vice-président régional adjoint, T.-N.-L., du SEN, en plus d'être vice-président et membre du Comité sur la santé la sécurité de ma section locale 90265. J'ai eu l'occasion, pendant mon mandat, de participer à plusieurs activités, réunions et formations syndicales, en plus d'encourager la participation des membres à leurs sections locales pour devenir de bons leaders.

Les faits saillants de mon mandat :

Formation en leadership, 2014
Sommet sur le leadership, 2014
Congrès de l'AFPC, ville de Québec, 2015
Journée d'action, Gander
Journée d'action, Corner Brook, pour nos vétérans
Journée d'action, Sydney (N.-É.), pour nos vétérans
Conférence des présidentes et des présidents
Congrès 2016 des SLCD, Moncton (N.-B.)
Assemblée de la Fédération du travail de T.-N.-L., St Johns, 2016

Je tiens d'abord à vous remercier tous de m'avoir choisi pour vous représenter au Conseil de la région de l'Atlantique. J'ai beaucoup aimé l'expérience. Je remercie aussi tous les membres du Conseil et du personnel pour leur aide. C'est grâce à leur soutien et leurs conseils que notre syndicat est fort et nos membres, engagés.

Si on me confie un autre mandat, je continuerai à représenter et défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs de notre syndicat.

Le tout respectueusement soumis

Bill Bennett

Le directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor, Terre-Neuve-et-Labrador

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR LES MEMBRES NE RELEVANT PAS DU CONSEIL DU TRÉSOR ET CHEZ LES EMPLOYEURS DISTINCTS – MARITIMES AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Consœurs et confrères,

Je vous remercie encore une fois de m'avoir choisi pour vous représenter au cours des trois dernières années.

En même temps que je présente mon rapport en tant que directeur, je veux en profiter pour remercier le personnel de l'AFPC et le Conseil de l'Atlantique pour leur appui au cours des trois dernières années.

Comme vous le savez sans doute, bien des défis se sont posés à nous au cours des trois dernières années.

Le gouvernement Harper a fait des coupes profondes dans les agences gouvernementales, et beaucoup de préoccupations restent entières avec le présent gouvernement.

Au cours des trois dernières années, j'ai assisté à pas mal de rassemblements, de séances d'information et de rencontres avec les députés de la région pour discuter des projets de loi C-27 et C-4, des problèmes causés par le système de paye Phénix et des négociations collectives.

En tant que membre du Conseil de la région, j'ai présidé le Comité sur la santé et la sécurité de l'Atlantique et j'ai siégé au Comité des finances.

Le Comité sur la santé et la sécurité a formulé un mandat triennal (affiché sur le Web à afpcatlantique.ca/) qui s'est traduit par de la formation additionnelle dans la région sur l'obligation d'adaptation, la santé mentale et l'intimidation au travail.

Dans le dernier cycle, nous avons organisé une Conférence sur la santé et la sécurité, qui a eu lieu au Westin à Halifax le 22 octobre 2016. Cette conférence, qui avait pour thème « La santé et la sécurité : l'a b c de la législation », a été un grand succès. Grâce aux excellents discours et ateliers qui y ont été présentés, nos membres sont maintenant mieux outillés pour contribuer à la sécurité dans leurs milieux de travail.

Pour sa part, le Comité des finances a accompli un travail remarquable dans le contrôle de nos dépenses. Sa gestion prudente a permis au Conseil de se réunir deux fois l'an et de financer presque entièrement notre Congrès triennal. Le Comité cherche constamment à réduire les coûts dans les limites de nos budgets. Nous avons réussi à enregistrer un important excédent que nous pouvons consacrer à notre Congrès.

Dans le dernier cycle, j'ai participé à plusieurs rencontres de conseils régionaux et j'ai fait partie du Conseil régional 1 de la Nouvelle-Écosse. Ce conseil régional est actif dans la collectivité et participe à toutes sortes d'activités. Nous avons travaillé fort pour apporter un message de solidarité dans la région d'Halifax.

Dans la dernière année, j'ai travaillé avec Dave Shaw, agent de syndicalisation, pour fonder une nouvelle section locale à charte directe au Nouveau-Brunswick. Cette unité a été mise sur pied et a maintenant négocié sa première convention collective.

J'ai contribué à l'organisation de trois conférences des SLCD, toutes très réussies. Je remercie à nouveau le personnel de l'AFPC et mon homologue Bill Bennett d'avoir ainsi réuni les SLCD. À notre dernière conférence, nous avons rédigé des résolutions qui ont été soumises au Congrès.

Dans le dernier cycle, il y a eu des moments particulièrement agréables. Je pense notamment aux défilés de la fierté tous les ans et aux diverses manifestations avec les membres de l'AFPC. J'ai également participé aux activités du Comité régional des droits de la personne — nous avons notamment préparé des colis pour les sans-abri et fait du bénévolat à la Souls Harbour Rescue Mission.

En tant que président de ma section locale du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt à Halifax, je note que nous avons de grands défis à relever. Néanmoins, après 4 ans de négociations, nous avons enfin obtenu une convention collective.

Enfin, plusieurs activités récurrentes du syndicaliste sont implicites dans le présent rapport d'activités.

En terminant, je remercie de leur soutien au cours des trois dernières années les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et les membres travaillant pour des employeurs distincts. Ce fut un privilège de vous représenter au Conseil de la région de l'Atlantique.

Nous savons que les syndicats sont attaqués de toutes parts — nous devons donc rester forts et unis, car nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Je remercie du fond du cœur tous les militants de la région pour votre contribution au mouvement syndical.

Le tout soumis respectueusement,

Brian Oldford

*Directeur pour les membres ne relevant pas du conseil du trésor et chez les employeurs distincts –
Maritimes*

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR LES MEMBRES AUTOCHTONES AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Consœurs et confrères,

Je suis heureux de présenter au Congrès mon premier rapport à titre de directeur pour les membres autochtones au Conseil de la région de l'Atlantique. Les trois dernières années ont passé vite et ont été très occupées. Il y a eu des élections fédérales, le fiasco du système Phénix, des réunions du Comité national des droits de la personne et des réunions et des activités du Cercle national des peuples autochtones.

À titre de directeur pour les membres autochtones au Conseil de la région de l'Atlantique, je siège à deux comités du Conseil, soit le Comité des droits de la personne et le Comité d'action politique.

Je suis très actif dans le mouvement syndical. Je suis le 1^{er} vice-président de la section locale 60004 de la succursale du N.-B. et de l'Î.-P.-É du Syndicat des Douanes et de l'Immigration ainsi que coprésident du comité sur l'équité en emploi et la diversité de l'Atlantique de l'Agence des services frontaliers du Canada. Depuis septembre 2016, je fais aussi partie du cercle consultatif national des Autochtones de mon employeur. Il s'agit là d'un forum qui s'intéresse à l'embauche et au maintien en place d'employés autochtones, métis et inuits et aux difficultés auxquelles font face ces employés dans le quotidien.

Lors des Conférences nationales Équité 2017 qui ont eu lieu à Toronto, j'ai été réélu représentant masculin de l'Atlantique au Cercle national des peuples autochtones pour un troisième mandat. Je me considère chanceux d'être à la fois membre de ce Cercle et directeur pour les membres autochtones au Conseil de ma région. Grâce à ces deux rôles, j'ai pu assurer une communication entre le CNPA et le Groupe de travail des membres autochtones du Comité national des droits de la personne de l'AFPC.

J'ai participé à notre action politique pendant la campagne des dernières élections fédérales. Je suis fier de dire que mon député de l'époque, Bernard Valcourt, qui était ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien, est le candidat qui a récolté le moins de votes, derrière les candidats libéral et néodémocrate.

En mai 2015, j'ai assisté au Congrès national triennal de l'AFPC à Québec. À cette occasion, j'ai pris position en faveur d'une enquête publique sur les femmes autochtones disparues ou assassinées. J'ai aussi demandé aux délégués de voter en faveur d'une résolution demandant l'adoption d'une déclaration de principes sur l'eau. C'est pour donner suite à l'adoption de cette résolution que l'AFPC a lancé la campagne *Soif de justice*.

La consœur Shanny Doucet, directrice pour les membres francophones et moi-même — avec l'aide du Conseil régional du Grand Moncton et du Comité des droits de la personne du Grand Moncton — avons organisé des stands d'information aux marchés de Dieppe et de Moncton et au pow-wow de la Première Nation d'Esgenoôpetitj (à Burnt Church). Nous voulions faire connaître au public la campagne sur les femmes autochtones disparues ou assassinées et la campagne *Soif de justice* (sur l'accès à l'eau potable). Nous avons recueilli plus de 1 500 signatures pour la pétition réclamant une enquête publique sur la disparition et le meurtre de femmes autochtones. En même temps, nous avons demandé aux gens de signer une lettre au premier ministre réclamant l'accès à l'eau potable pour les communautés autochtones. Nous avons pu envoyer plus de 1 000 lettres au bureau du premier ministre.

J'ai participé à une réception du Conseil régional de l'AFPC à St. John's (Terre-Neuve) le 2 décembre 2015 et à une autre du Conseil régional du Grand Moncton le 28 septembre 2016. À ces occasions, j'ai parlé de mes rôles et responsabilités, de la campagne *Soif de justice*, des femmes autochtones disparues ou assassinées et de l'appel à l'action 57 de la Commission de vérité et réconciliation. J'en ai profité pour transmettre mes coordonnées dans le but d'élargir mon réseau de communication avec les membres autochtones.

Comme membre du Conseil de la région de l'Atlantique, j'ai demandé qu'on donne le cours *Syndicalisme à l'île de la Tortue*. Grâce aux efforts du Comité d'éducation et du Conseil, nous avons pu offrir ce cours pour une toute première fois en Atlantique. Cette formation a suscité beaucoup d'intérêt — nous avons reçu plus de 70 demandes de partout dans la région. Le cours a eu lieu du 18 au 22 février 2017 à Halifax, N.-É. et a connu un énorme succès. Il y avait 20 participants et participantes : 10 qui se déclaraient Autochtones, Métis ou Inuits, et 10 non-Autochtones.

Voici les activités auxquelles j'ai participé dans les trois dernières années :

- 15 - 17 juillet 2014 – Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (Halifax, N.-É.)
- 19 - 21 septembre 2014 – Colloque sur la planification stratégique de l'AFPC (Halifax, N.-É.)
- 26 - 29 septembre 2014 – Cours *Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones* ; participant et coanimateur (Halifax, N.-É.)
- 2 - 5 octobre 2014 – Congrès national du Syndicat des Douanes et de l'Immigration ; présentation de l'aîné invité pour la cérémonie d'ouverture (Ottawa, Ont.)
- 25 octobre 2014 – *Troublemakers' Conference* du Conseil du travail d'Halifax/Dartmouth (Halifax, N.-É.)
- 26 - 28 octobre 2014 – Séance d'orientation et de renforcement de l'esprit d'équipe du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC (Oak Island, N.-É.)
- 2 - 5 novembre 2014 – Réunions du Comité national des droits de la personne et du Groupe de travail des membres autochtones de l'AFPC (Ottawa, Ont.)
- 14 - 16 novembre 2014 – Formation des dirigeants et dirigeantes des sections locales de l'AFPC (Shediac, N.-B.)
- 18 novembre 2014 – Réunion du Conseil régional du Grand Moncton de l'AFPC (Moncton, N.-B.)
- 20 - 23 novembre 2014 – Réunion du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC (Halifax, N.-É.)
- 5 - 7 décembre 2014 – Formation en santé et sécurité de l'AFPC (Moncton, N.-B.)
- 21 janvier 2015 – Réunion du Conseil régional du Grand Moncton de l'AFPC (Moncton, N.-B.)
- 22 - 25 janvier 2015 – Sommet sur le leadership de l'AFPC (Halifax, N.-É.)
- 19 - 22 mars 2015 – Programme de développement syndical de l'AFPC (Gatineau, Québec)
- 24 - 27 mars 2015 – Réunion du Cercle national des peuples autochtones de l'AFPC (Ottawa, Ont.)
- 15 avril 2015 – Réunion du Conseil régional du Grand Moncton de l'AFPC (Moncton, N.-B.)
- 27 avril - 1^{er} mai 2015 – Congrès national triennal de l'AFPC (Québec, Québec)
- 7 - 10 mai 2015 – Réunion du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC (Halifax, N.-É.)

- 13 mai 2015 – Réunion du Comité des droits de la personne de Moncton de l’AFPC (Moncton, N.-B.)
- 4 - 5 juin 2015 – Réunion des coordonnateurs de grève de l’AFPC pour les unités au Conseil du Trésor (Moncton, N.-B.)
- 19 - 20 juin 2015 – Stand d’information sur les femmes autochtones disparues ou assassinées au marché de Moncton (Moncton, N.-B.)
- 26 - 28 juin 2015 – Formation de l’AFPC sur les élections fédérales (Moncton, N.-B.)
- 21 - 24 août 2015 – Stand d’information sur les femmes autochtones disparues ou assassinées au pow-wow de la Première Nation d’Esgenoôpetitj (Esgenoôpetitj, N.-B. (Burnt Church))
- 29 août 2015 – Réunion des délégués syndicaux de l’AFPC au Nouveau-Brunswick sur la trousse d’information *Parlons-en...* de l’AFPC-Atlantique (Moncton, N.-B.)
- 2 - 4 octobre 2015 – Formation de l’AFPC sur la prévention de la violence au travail (Moncton, N.-B.)
- 1 - 4 novembre 2015 – Réunions du Comité national des droits de la personne et du Groupe de travail des membres autochtones de l’AFPC (Ottawa, Ont.)
- 5 - 8 novembre 2015 – Formation des membres formateurs de l’AFPC (Moncton, N.-B.)
- 11 - 15 novembre 2015 – Réunion du Conseil de la région de l’Atlantique de l’AFPC (Halifax, N.-É.)
- 23 - 24 novembre 2015 – atelier du PAM : Création d’un milieu de travail exempt de harcèlement (Moncton, N.-B.)
- 1 - 3 décembre 2015 – Réception du Conseil régional de St. John’s de l’AFPC (St. John’s, T.-N.-L.)
- 6 décembre 2015 – Vigile du Conseil du travail de Moncton pour la Journée nationale de commémoration et d’action contre la violence faite aux femmes (Riverview, N.-B.)
- 7 - 11 décembre 2015 – Réunion du Cercle national des peuples autochtones de l’AFPC (Ottawa, Ont.)
- 8 décembre 2015 - Assemblée extraordinaire des chefs de l’Assemblée des Premières Nations (Gatineau, Québec)
- 6 janvier 2016 – Réunion des coordonnateurs de grève de l’AFPC pour les unités au Conseil du Trésor (Fredericton, N.-B.)
- 28 - 31 janvier 2016 – Forum des présidences des comités de l’Atlantique-AFPC (Halifax, N.-É.)
- 18 - 21 février 2016 – Réunion du Conseil de la région de l’Atlantique de l’AFPC (Halifax, N.-É.)
- 19 février 2016 – Formation sur les espaces sécuritaires pour le Conseil de la région de l’Atlantique de l’AFPC (Halifax, N.-É.)
- 10 - 13 mars 2016 – Programme de développement syndical de l’AFPC - étape 2 (Québec, Québec)
- 18 - 20 mars 2016 – Formation de l’AFPC sur la partie II du *Code canadien du travail* (Moncton, N.-B.)

- 13 - 15 mai 2016 – Cours *Initiation à l'AFPC pour les membres autochtones* ; participant et coanimateur (Halifax, N.-É.)
- 24 - 26 mai 2016 – Réunion du Cercle national des peuples autochtones de l'AFPC (Ottawa, Ont.)
- 27 - 29 mai 2016 – Programme de développement syndical de l'AFPC - étape 4 (Ottawa, Ont.)
- 6 - 10 juin 2016 – Formation des formateurs du PAM (Halifax, N.-É.)
- 24 - 26 juin 2016 – Stand d'information sur la campagne *Soif de justice* au marché de Dieppe (Dieppe, N.-B.)
- 19 - 22 août 2016 – Stand d'information sur la campagne *Soif de justice* au pow-wow de la Première Nation d'Esgenoôpetitj (Esgenoôpetitj, N.-B. (Burnt Church))
- 19 - 22 septembre 2016 – Réunions du Comité national des droits de la personne et du Groupe de travail des membres autochtones de l'AFPC (Ottawa, Ont.)
- 28 septembre 2016 – Réception du Conseil régional du Grand Moncton de l'AFPC (Moncton, N.-B.)
- 29 septembre - 2 octobre 2016 – Réunion du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC (Saint John, N.-B.)
- 20 - 23 octobre 2016 – Programme de développement syndical de l'AFPC - étape 6 (Montréal, Québec)
- 24 - 26 octobre 2016 – Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs du CTC (Ottawa, Ont.)
- 17 - 20 novembre 2016 – Conférence nationale sur la santé et la sécurité de l'AFPC (Montréal, Québec)
- 6 décembre 2016 – Réunion du Conseil régional du Grand Moncton de l'AFPC (Moncton, N.-B.)
- 6 décembre 2016 – Vigile du Conseil du travail de Moncton pour la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (Riverview, N.-B.)
- 15 - 18 janvier 2017 – Réunion du Cercle national des peuples autochtones de l'AFPC (Ottawa, Ont.)
- 15 - 23 février 2017 – Cours *Syndicalisme à l'île de la Tortue* de l'AFPC ; participant et animateur (Halifax, N.-É.)
- 23 - 29 mars 2017 – Conférences nationales Équité de l'AFPC (Toronto, Ont.)
- 4 - 8 avril 2017 – Réunion du Bureau national de direction du Syndicat des Douanes et de l'Immigration (Ottawa, Ont.)
- 20 - 23 avril 2017 – Réunion du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC (Charlottetown, Î.-P.-É.)
- 22 - 25 juin 2017 – Congrès triennal de l'AFPC-Atlantique (Saint John, N.-B.)

Le tout soumis respectueusement,

Joey Dunphy
Directeur pour les membres autochtones

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES MEMBRES FRANCOPHONES AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Chers confrères et consœurs,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport en tant que directrice des membres francophones, région de l'Atlantique. Les trois dernières années ont été très occupées : les élections, les négociations collectives, le système de paye Phénix, les rencontres avec les députés fédéraux, etc.

En tant que membre du Conseil, je siège aussi au comité des femmes et au comité d'éducation. Ces comités se rencontrent avant chaque réunion du Conseil et par téléconférence au besoin.

Après avoir présidé le Conseil régional du Grand Moncton pendant quelques années, j'en suis maintenant la secrétaire. Le comité des membres francophones demeure actif, même s'il est petit et constamment à la recherche de nouveaux membres. J'ai aussi participé, à quelques reprises, aux réunions du comité des droits de la personne à Moncton.

Après avoir été vice-présidente de ma section locale du Syndicat des services gouvernementaux (no 60018) pendant quelques années, j'ai été élue à la présidence en novembre 2016. Je représente donc plus de 650 membres travaillant au Centre des pensions du gouvernement fédéral à Shediac, N-B.

Du 24 au 27 mai 2015, j'ai participé au congrès de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick durant lequel j'ai été élue comme vice-présidente chargée du portefeuille de la condition féminine. J'ai occupé ce poste pendant un an, puis je suis devenue représentante de l'AFPC au sein de l'exécutif de la Fédération.

Au cours des trois dernières années, nous nous sommes battus afin de conserver nos congés de maladie. Nos équipes de négociation nous ont très bien représentés à la table de négociation. Malheureusement, même avec un nouveau gouvernement au pouvoir, la tâche n'a pas été des plus faciles, avouons-le. Nous devons continuer à faire pression afin de conserver nos droits, et ce, pour tous les membres, pas seulement une partie.

Depuis plusieurs années, je participe aux activités de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes organisés par le Conseil du travail du district de Moncton.

Du 23 au 25 janvier 2015, j'ai participé à la formation des leaders qui était offerte à Halifax. Cette rencontre avait pour but de discuter d'un plan d'action visant à encourager les membres (actifs ou non) à s'impliquer dans les activités syndicales et à passer à l'action.

Le 16 février 2015, j'ai participé à la téléconférence des présidents des conseils régionaux en Atlantique. Ce fut non seulement l'occasion de partager nos défis ainsi que nos succès, mais aussi de s'assurer que nos membres soient au courant des enjeux régionaux.

Le 2 mars 2015, j'ai participé au forum téléphonique sur les congés de maladie et les négociations en cours.

Le 28 mars 2015, j'ai participé à une journée de formation sur le projet de loi C-4, qui modifiait en profondeur les dispositions en matière de santé et sécurité.

Le 14 mai 2015, j'ai donné une entrevue à la radio francophone CKLE-Bathurst sur l'importance des services de garde au Canada. J'en ai profité pour inviter la population à se joindre à nous le 16 mai à la Place 1604 à Dieppe, lors du rassemblement organisé par l'AFPC et d'autres syndicats pour promouvoir l'importance des services de garde de qualité et accessible à tous. J'ai agi comme porte-parole pour les médias francophones lors de cette activité.

Le 30 mai 2015, j'ai participé à la réunion annuelle du Front Commun pour la justice sociale.

Le 17 juin 2015, j'ai organisé une activité dans le parc Pascal Poirier, à Shediac, avec l'appui de l'AFPC. Nous avons donné de la crème glacée aux membres de l'AFPC de cette région appartenant aux sections locales des ministères suivants : TPSGC, GRC, Service Canada, Agriculture et Pêches et Océans.

Le 20 juin 2015, Joey Dunphy, directeur des membres autochtones, et moi étions présents au kiosque d'information au marché des fermiers pour la Journée nationale des autochtones. Nous avons parlé de l'importance de mener une enquête publique sur les femmes autochtones disparues ou assassinées, fait signer une pétition et répondu aux questions des gens.

Les 22 et 23 août 2015, j'ai participé au pow-wow de la Première Nation Esgenoôpetitj de Burnt Church. Notre objectif était de faire signer une pétition destinée au gouvernement fédéral sur l'importance de mener une enquête publique sur les femmes autochtones disparues ou assassinées.

Le 29 août 2015, j'ai assisté à la réunion des dirigeants des sections locales en vue des prochaines élections fédérales.

Les 3 et 4 septembre 2015, j'ai assisté à la rencontre du comité d'éducation à Halifax pour établir le plan d'éducation pour les trois prochaines années.

Le 22 septembre 2015, j'ai assisté à la conférence de presse de Thomas Mulcair à Moncton.

Les 3 et 4 octobre 2015, j'ai suivi la formation « Prévention de la violence en milieu de travail ».

Le 10 décembre 2015, j'ai participé à la téléconférence réunissant les représentants des conseils de région et la présidente nationale Robyn Benson.

Du 8 au 20 mars 2015, j'ai suivi la formation sur la partie II du Code canadien du travail offerte par l'AFPC.

Le 25 juin 2016, il y avait un kiosque d'information au marché de Dieppe pour la campagne de l'AFPC « Soif de justice ». Nous avons fait signer des lettres demandant au premier ministre de régler la crise de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

Les 20 et 21 août 2016, j'ai participé au pow-wow de la Première Nation Esgenoôpetitj de Burnt Church afin de promouvoir la campagne « Soif de justice » de l'AFPC.

Le 28 septembre 2016, j'ai participé à l'activité « Rencontrez vos directeurs du Conseil régional de l'AFPC-Atlantique » qui avait lieu au bureau de l'AFPC à Dieppe. J'ai eu la chance de discuter avec les membres et d'expliquer mon rôle en tant que directrice représentant les membres francophones. Il y avait aussi quelques autres directeurs présents qui ont pu faire la même chose.

Le 8 novembre 2016, j'ai été élue présidente de ma section locale du Syndicat des services gouvernementaux. Je représente plus de 650 membres du groupe PA.

Le 4 février 2017, j'ai participé à la réunion du comité des femmes de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick qui a eu lieu dans les bureaux du Syndicat des infirmières, à Fredericton.

Le 8 mars 2017, j'ai participé au lunch organisé dans le cadre de la Journée internationale de la femme, au centre multifonctionnel de Shediac. Comme par le passé, ma section locale a donné un œillet à toutes les participantes. Cette année, nous en avons distribué 300.

Du 24 au 26 mars 2017, j'ai participé aux Conférences nationales Équité à Toronto durant lesquelles j'ai assisté à plusieurs ateliers.

J'encourage les membres à me contacter s'ils ont des questions ou des commentaires concernant mon rapport.

Soumis respectueusement,

Shanny Doucet
Directrice des Membres Francophones

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR LE GROUPE DES GAIS, LESBIENNES, PERSONNES BISEXUELLES ET TRANSGENRES AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Il serait simpliste de dire que, comme directeur pour les membres GLBT de l'AFPC, il me suffit de participer à des défilés de la fierté en portant des déguisements. C'est bien sûr l'un des plaisirs qui viennent avec cette charge de directeur, mais cette charge ne comporte cependant pas que des divertissements. À titre de membres du syndicat et de militants et militantes, nous consacrons beaucoup de temps à ce qui nous passionne, c'est-à-dire travailler fort.

Tous les membres du Conseil portent différents chapeaux, et je ne fais pas exception. Je suis membre d'un syndicat, délégué syndical, membre du comité sur l'équité en emploi et la diversité de la section locale 80403 de l'UEDN, coprésident du comité consultatif syndical-patronal à mon travail, directeur pour les membres GLBT de l'AFPC-Atlantique, représentant de l'AFPC au comité antiracisme et des droits de la personne de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse, représentant GLBT au Comité national des droits de la personne, membre du comité directeur des Conférences nationales Équité 2017 de l'AFPC et président du conseil du travail de la vallée de l'Annapolis. Étant donné la diversité de nos fonctions, nos tâches varient, mais aussi se chevauchent. En fin de compte, nous travaillons d'abord et avant tout pour le bien des membres.

J'ai participé à une foule d'activités et j'ai connu de grands moments comme directeur pour les membres GLBT. Il y a eu beaucoup de conférences, de conférences téléphoniques, de réunions en personne, de rencontres individuelles et de rassemblements. J'ai rédigé de nombreux rapports. J'ai agité des drapeaux et assisté à des cérémonies de lever du drapeau. En certains endroits, c'était la première fois qu'on hissait le drapeau de la fierté. J'ai fait du lobbying auprès de députés fédéraux et provinciaux. Il y a aussi eu notre travail pour nous débarrasser d'un certain leader.

Le moment le plus marquant du dernier cycle pour moi a été la Conférence internationale sur les droits des GLBT. Ma participation au défilé de la fierté de Toronto avec la consœur Lori, le confrère Sébastien, d'autres membres GLBT de l'AFPC et nos alliés a aussi été un grand fort.

D'autres membres du Conseil et moi-même avons assisté à une réunion du Conseil régional de Moncton pour parler de notre travail au sein du Conseil de l'AFPC-Atlantique.

N'étant pas la personne la plus artistique qui soit, j'étais content des t-shirts que j'ai faits pour nos membres et nos alliés et j'étais aussi bien content d'avoir réussi à terminer ce projet à temps.

Enfin, j'ai eu la chance de participer à une journée de consultation organisée en vue de concevoir une campagne sur les droits des personnes trans. Cette journée a été une journée mémorable. Lors d'une activité intitulée « Raconter nos histoires », j'ai pu écouter les témoignages de divers membres trans et j'ai partagé leur douleur. Nous ne pouvons pas savoir, sauf peut-être indirectement, ce que ces personnes vivent lorsqu'elles s'ouvrent à leur employeur et à leurs collègues. J'ai appris que les personnes trans subissent plus de discrimination que les autres groupes et que la discrimination est très présente dans divers ministères de la fonction publique du Canada.

Wayne Kelley
Directeur pour les membres GLBT

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES MEMBRES AYANT UN HANDICAP AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Lors de mon élection comme directrice des membres ayant un handicap, il y a trois ans, j'avais beaucoup d'idées en tête afin de promouvoir ce poste auprès des membres de l'AFPC dans notre région. Les membres au sein des sections locales ne connaissent pas nécessairement l'existence ou la raison d'être des différents postes de directrice/directeur dans la région et comment les utiliser à leur avantage.

Dans un premier temps, je voulais faire connaître mon rôle et, surtout, offrir aux membres ayant un handicap un moyen de se défendre, parce qu'ils se battent tous les jours avec la douleur, les préjugés, la stigmatisation, le harcèlement (de l'employeur ou de la société), les perceptions de la famille, des amis, des collègues de travail – dans toutes les sphères de leur vie. Je voulais développer un plan et montrer, par l'éducation aux membres, à quel point faire une demande d'adaptation, que ce soit à l'employeur, au syndicat ou à la société en général, peut être dévastateur pour la personne (membre) se trouvant dans cette situation et affecter son moral et sa santé physique, mentale et émotionnelle.

Lorsque j'ai été élue comme directrice, je vivais une situation très difficile. Je ne réalisais pas à quel point j'étais épuisée, tant sur le plan émotionnel que physique. Je subissais du harcèlement au travail depuis déjà plusieurs années, à cause de ma blessure au travail, qui est devenue invalidante par la suite. L'employeur ne voulait tout simplement pas m'accommoder. Je lui ai offert plusieurs options qu'il a toutes rejetées. Quand je lui ai proposé le syndicat comme mesure d'adaptation, cela n'a tout simplement pas fait son affaire ; il faisait tout pour me rendre la vie vraiment difficile. Je n'avais aucune idée à quel point le harcèlement de l'employeur m'avait affectée.

Je ne m'attendais certainement pas à être en congé de maladie pratiquement un an plus tard, alors que je commençais à peine à me familiariser avec ce poste. Je ne m'attendais pas non plus à faire une dépression nerveuse, ni à perdre mon autonomie ni à me retrouver aux soins psychiatriques pour plusieurs semaines à l'été 2015 et à être hospitalisée de nouveau en 2016. Par conséquent, aucun des projets que je comptais mener lorsque j'ai été élue à ce poste ne s'est concrétisé, malheureusement.

Ce qui est malheureux, c'est qu'il y a TELLEMENT de nos membres qui souffrent, qui ne savent plus à qui parler ni vers qui se tourner, qui entrent travailler avec la boule à l'estomac, qui SUBISSENT, et ce, CHAQUE JOUR ! Cela m'attriste au plus haut point. Il reste tant à faire pour aider nos membres.

Les membres ont de plus en plus peur de demander des mesures d'adaptation. Pourtant, il y a un lien entre l'obligation d'adaptation et les droits de la personne ! On pourrait croire qu'en 2017, cette peur n'existe plus ou, du moins, soit moins présente, mais ce n'est pas le cas.

Nous devons, plus que jamais, renseigner les membres au sujet de la politique sur l'obligation d'adaptation, de la santé et sécurité et du besoin primordial de déposer un grief sur les mesures d'adaptation, conformément à notre convention collective (une étape qui est souvent oubliée). Il faut aussi former nos délégués syndicaux ainsi que les présidentes et présidents des sections locales pour qu'ils soient mieux outillés pour bien diriger les membres.

Je recommande à l'AFPC de mettre sur pied une formation portant sur : la santé et sécurité au travail (partie II du *Code canadien du travail* – quand et comment l'utiliser) ; l'importance de faire un rapport d'incident et de faire remplir le formulaire 67 par l'employeur s'il s'agit d'une blessure ou d'un accident de travail ; le recours à la commission de santé et sécurité au travail ; l'obligation d'adaptation (quand et comment y recourir) ; les droits de la personne. Tout ceci en utilisant des cas réels et en développant

ces différentes sphères afin de sensibiliser nos membres que tout cela rend confus. Je parle en connaissance de cause et nos membres pourront vous le dire eux-mêmes. Nous avons des outils à notre portée, mais nous ne savons pas comment bien les utiliser et, au bout du compte, ce sont les membres qui en paient le prix !

J'ai inclus à la page suivante la liste de quelques activités auxquelles j'ai participé durant mon mandat.

En terminant, je transmets mes vœux de succès au prochain directeur ou à la prochaine directrice des membres ayant un handicap. C'est un poste très important. Je souhaite également à nos membres de faire valoir leurs droits, d'avoir moins peur et d'oser dénoncer les abus ou la violation de leurs droits.

Activités

13 mars 2017 : Rencontre avec Serge Cormier, député d'Acadie-Bathurst, pour discuter du projet de loi C-27, du système de paye Phénix et de la pauvreté grandissante de la population

Voici la réponse de mon député, qui m'a surprise : le projet de loi C-27 donnerait « LE CHOIX » aux membres et aux retraités de choisir entre le régime de retraite à prestations déterminées et le régime de retraite à prestations cibles. Cela reste à voir !

Voici sa réponse à propos de Phénix : « totalement inacceptable ». Il m'a assurée que son gouvernement faisait tout en son pouvoir pour régler les problèmes liés à Phénix et a ajouté qu'il avait reçu plusieurs plaintes et aidé des membres à régler leur situation, mais il y a encore bien des cas non réglés. Cela dit, Phénix est là pour rester.

En toute solidarité,

Nathalie Paulin

Directrice des membres ayant un handicap

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR LES MEMBRES DES GROUPES RACIAUX VISIBLES AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Je suis très heureux de vous présenter mon rapport à titre de directeur pour les membres des groupes raciaux visibles. Après avoir été élu directeur suppléant au dernier Congrès, j'ai été appelé à remplacer la consœur qui avait été élue directrice pour les membres racialisés lorsque celle-ci a démissionné il y a deux ans. J'ai travaillé fort dans les deux dernières années pour représenter les membres racialisés du syndicat et être leur voix comme syndicaliste engagé. Comme membre du Conseil, j'ai fait partie du Comité des droits de la personne et du Comité d'action politique. Au fil des années, j'ai participé à une variété d'événements, réunions, conférences téléphoniques, ateliers, conférences, congrès, assemblées publiques et manifestations.

Cette année, j'ai été élu président de ma section locale, soit la section 80178 du SEN, et j'ai participé au Comité national des droits de la personne. Dans mon milieu de travail, j'ai été nommé coprésident du comité régional des consultations patronales-syndicales. Ce comité, qui se réunit tous les trois mois, est un forum où je peux discuter des problèmes auxquels nos membres font face.

Voici un résumé de mes activités des deux dernières années :

J'ai assisté à ma première réunion du Conseil de l'AFPC-Atlantique en mai 2015 et j'ai été affecté au Comité des droits de la personne et au Comité d'action politique.

Comme membre du Comité des droits de la personne d'Halifax, j'ai participé à de nombreuses activités, par exemple un repas servi par l'AFPC à la Souls Harbour Rescue Mission, des célébrations du Mois de l'histoire des Noirs, le festival de la fierté, des journées spéciales sur les droits de la personne et diverses activités de bienfaisance.

En mai 2015, je suis allé à Truro avec des membres de ma section locale pour participer à une protestation de l'AFPC contre les coupes du gouvernement Harper dans les services publics.

Du 27 au 31 mai 2015, j'ai pris part à l'école du syndicalisme de l'AFPC-Atlantique à l'Université St FX à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, comme délégué. À cette occasion, j'ai beaucoup appris sur la négociation collective, le leadership syndical, le règlement des griefs, le réseautage et le lobbying. J'en ai profité pour prendre part à une manifestation contre le projet de loi C-59 et les coupes que le gouvernement Harper avait faites dans les services publics. Cette marche a pris fin avec la remise d'une pétition au bureau du député fédéral Peter MacKay, à Pictou.

En juillet 2015, j'ai fait du bénévolat au kiosque de l'AFPC (aux terrains de la garnison) dans le cadre du festival de la fierté d'Halifax.

Les 28 et 29 août 2015, j'ai suivi une formation de deux jours sur le leadership à Ottawa.

À titre de représentant en droits de la personne et délégué syndical de la section locale 80178 du SEN, j'ai représenté des membres dans des causes de harcèlement et de victimisation, des griefs et des plaintes pour pratiques déloyales de travail, par exemple des pratiques de discrimination raciale.

Le 27 novembre 2015, j'ai assisté à l'encan « Auction for Asylum » de la Halifax Refugee Clinic au Musée maritime de l'Atlantique, à Halifax. L'AFPC et la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse ont fait de généreux dons pour cette activité.

En décembre 2015, j'ai participé à une conférence téléphonique du Groupe de travail des membres raciaux visibles du Comité national des droits de la personne : encouragé les membres à répondre à un sondage en ligne et discuté de diverses préoccupations des membres et de la Conférence des membres des groupes raciaux visibles de l'AFPC-Atlantique prévue pour septembre 2016.

Les 9 et 10 janvier 2016, je suis allé comme délégué à la Conférence sur la négociation collective avec les Opérations des enquêtes statistiques à Ottawa : nous avons discuté de nos revendications et élu notre équipe de négociation.

En avril et mai 2016, j'ai assisté à des réunions du groupe de travail chargé de la planification de la Conférence des membres des groupes raciaux visibles de l'AFPC-Atlantique qui devait se tenir à Halifax du 23 au 25 septembre 2016.

Du 23 au 25 septembre 2016, j'ai eu l'honneur de présider la première Conférence des membres des groupes raciaux visibles de l'AFPC-Atlantique à l'hôtel Homewood Suites by Hilton, à Halifax, N.-É. Cet événement, auquel 50 personnes ont assisté, a été une grande réussite.

Du 29 septembre au 2 octobre 2016, j'ai participé à la réunion du Conseil de la région de l'Atlantique à Saint John, N.-B.

Du 20 au 23 octobre 2016, j'ai assisté à la Conférence Debout ! du CTC à Ottawa comme délégué du Conseil de l'AFPC-Atlantique en tant que membre d'un groupe d'équité. Lors de cette grande conférence, de grands syndicalistes du Canada et d'ailleurs ont prononcé des discours.

Du 27 au 30 octobre 2016, j'ai assisté à la Conférence sur les droits de la personne 2016 du SEN à Ottawa comme délégué d'un groupe d'équité de ma section locale.

Le 4 novembre 2016, comme représentant des OES Atlantique, j'ai participé à une conférence téléphonique du Comité national sur l'équité en matière d'emploi et la diversité des Opérations des enquêtes statistiques.

Le 9 novembre 2016, j'ai assisté à l'assemblée générale du Comité des droits de la personne d'Halifax. À cette occasion, nous avons élu les membres du comité exécutif.

Le 10 novembre 2016, j'ai participé à une conférence téléphonique du Groupe de travail des membres raciaux visibles du Comité national des droits de la personne : discussion sur les résolutions aux Conférences nationales Équité de l'AFPC. Nous avons eu par la suite plusieurs autres conférences téléphoniques pour mettre la dernière main aux résolutions et les mettre en ordre de priorité.

Le 24 février 2017, j'ai assisté à l'AGA de ma section locale 80178 du SEN. À cette occasion, j'ai été élu président de ma section locale pour 2017-2018.

Le 25 février 2017, à titre d'invité représentant l'AFPC, j'ai assisté au 19^e gala des prix de l'African Nova Scotian Music Association au théâtre Spatz, à Halifax. Cette activité était organisée dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

Le 21 mars 2017, j'ai prononcé une allocution au dîner-causerie de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale de la Fédération du travail de la N.-É. Cette activité avait lieu au centre des conférences du NSGEU à Dartmouth, N.-É. (parc industriel Burnside).

Du 23 au 28 mars 2017, j'ai participé à Toronto aux Conférences nationales Équité de l'AFPC comme délégué et comme membre du comité des résolutions. Ce comité était chargé de diriger les débats sur les résolutions.

Le 8 avril 2017, je suis allé au sommet des présidents organisé par le CTC au centre des conférences du NSGEU. Le même jour, j'ai présidé la réunion mensuelle du comité exécutif de ma section locale à Halifax, N.-É.

Du 21 au 23 avril 2017, j'ai participé à la réunion du Conseil de l'AFPC-Atlantique à Charlottetown, Î.-P.-É.

Malgré toutes les difficultés, j'ai aimé travailler avec la VPER et les autres membres du Conseil. Je sollicite votre appui pour être réélu au Conseil pour un autre mandat comme directeur pour les membres des groupes raciaux visibles.

Je tiens à remercier les membres du personnel de l'AFPC et du SEN pour leurs conseils et leur soutien qui m'ont énormément facilité la tâche au cours des deux dernières années.

En toute solidarité,

Neville David

Directeur pour les membres des groupes raciaux visibles

RAPPORT DE LA DIRECTRICE POUR LES FEMMES DES MARITIMES AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Ce fut pour moi un honneur d'être réélue comme directrice pour les femmes des Maritimes — merci de m'avoir donné la chance de représenter les femmes des Maritimes. Voici un résumé du travail que j'ai accompli au cours des trois dernières années.

Ce fut une période très occupée et exigeante pour les femmes. Nous avons continué notre travail dans de nombreux dossiers, par exemple la garde d'enfants, l'équité salariale, la violence contre les femmes et les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Toutes ces questions et bien d'autres encore, ainsi que les changements qui se passent dans le monde, notamment l'élection d'un président qui ne se soucie aucunement des droits de la personne, sont autant de préoccupations pour les femmes. Il est donc plus important que jamais pour les femmes de s'engager et de se faire entendre.

Mes activités ont été nombreuses dans les trois dernières années. J'ai tenté d'être à la disposition des membres pour répondre à leurs questions, faire connaître les priorités de l'AFPC, assister à des réunions et faire de la sensibilisation sur les divers sujets qui touchent les femmes. Voici les grandes lignes de mon travail au cours des trois dernières années.

En 2014, à l'intérieur d'une coalition, j'ai aidé à organiser une activité à Halifax pour souligner la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes le 6 décembre. Ce jour-là, nous avons tenu une vigile sous le thème « Not So Silent », accompagnée de chants. À cette occasion, nous avons discuté des actions qu'il faut prendre. Je fais toujours faire partie du comité organisateur de cette activité, qui prend de l'ampleur année après année.

J'ai dirigé le comité organisateur de la conférence annuelle de la Journée internationale des femmes à Halifax. Chaque année, quelque 300 femmes de la fonction publique participent à cet événement, qui se tient grâce au soutien financier d'une variété de ministères et de sections locales. Pendant ces conférences, j'ai eu l'honneur de transmettre les vœux de l'AFPC à la plénière d'ouverture.

Les membres du Conseil de la région de l'Atlantique et d'autres syndicalistes de la région se sont réunis lors d'un colloque pour élaborer un plan d'action pour l'AFPC-Atlantique.

J'ai assisté au dévoilement d'un grand capteur de rêves au Mi'kmaw Native Friendship Centre qui représente plus de 1 200 femmes autochtones disparues ou assassinées. L'AFPC a grandement contribué à ce projet. Nous avons donné des fonds, et nos membres ont confectionné de petits capteurs de rêves au Comité régional des femmes d'Halifax ainsi qu'au dernier congrès de l'Atlantique. Au cours de mon mandat, j'ai aussi participé à des marches et à des rassemblements pour les femmes autochtones disparues ou assassinées.

Lors d'une retraite des femmes à l'Île-du-Prince-Édouard, j'ai parlé avec des militantes de cette province des campagnes que menait le syndicat à ce moment-là. Ensemble, nous avons déterminé des manières de soutenir ces campagnes.

À la conférence Services de garde 2020, nous avons participé à des ateliers pour élaborer des plans pour faire avancer le dossier des services de garde et obtenir un programme universel de services de garde abordables et de qualité au Canada.

En 2015, j'ai coanimé l'ouverture et la clôture de l'école du syndicalisme à Antigonish avec le confrère Mike LeBlanc. Comme nous siégeons tous deux membres du Conseil et que nous étions tous deux sur place pour suivre des ateliers, on nous a demandé d'ouvrir et de clore l'événement et de prendre la parole lors d'activités, notamment le rassemblement.

À l'école du syndicalisme, j'ai suivi l'atelier pour les membres formateurs, car je souhaite contribuer à la création d'un réseau de travailleurs-éducateurs en vue de renforcer l'engagement des membres au moyen de séances d'information individuelles. J'ai beaucoup apprécié cette formation et je vous encourage fortement à y participer la prochaine fois qu'elle sera offerte.

En 2015, nous avons relancé le Comité des droits de la personne d'Halifax. Le comité a alors élaboré un plan d'action d'une année et exploré des idées pour faire avancer l'équité dans nos collectivités et dans nos milieux de travail.

Au cours de mon mandat, j'ai aidé à servir deux repas aux clients de la Souls Harbour Rescue Mission. Ces initiatives avaient été organisées par le Comité régional des femmes, le Conseil régional et le Comité régional des droits de la personne d'Halifax. Lors du premier repas, nous avons parlé de l'importance des services publics et comment nous sommes tous touchés par ces services. La deuxième fois, qui correspondait à la Journée internationale des droits de la personne, nous avons discuté des droits de la personne avec les gens dans le besoin qui étaient sur place. Servir un repas dans un refuge ou une soupe populaire est une expérience touchante, et je vous encourage tous à le faire si vous en avez l'occasion.

Je fais partie du comité des femmes de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse. Nous avons tenu un encan qui a permis d'amasser 1 634 \$ pour le programme *Silent Witness* (Une témoin silencieuse). Au congrès de la fédération, qui avait pour thème *Labour Rights are Human Rights* (Les droits syndicaux sont des droits de la personne), j'ai participé à une table ronde pour représenter les femmes et leurs intérêts. J'ai beaucoup appris des autres personnes qui faisaient partie de cette table ronde et j'ai aimé mon expérience. À cette occasion, nous avons fait un exercice sur les privilèges qui a été un excellent exercice de sensibilisation.

Un comité sur le respect a vu le jour dans mon milieu de travail en 2015. Ce comité a pour mandat de créer des occasions de promouvoir des pratiques de travail respectueuses. Nous avons eu notre première journée nationale du respect le 20 novembre et nous avons répété l'expérience en 2016. Nous aimerions que cette journée ait lieu dans tous les ministères du gouvernement fédéral.

Dans le cadre des réunions du Comité national des droits de la personne, les représentantes des femmes de tout le Canada se sont réunies et ont discuté des faits saillants du dernier cycle. L'une de nos priorités était de nous défaire du gouvernement conservateur, ce qui a été accompli. Nous avons confirmé nos nouvelles priorités, qui sont comme suit : programme de garde d'enfants, violence conjugale au travail, femmes autochtones disparues ou assassinées, leadership des femmes. À la séance plénière du CNDP, nous avons défini les défis et discuté de la formation pour les militants et militantes pour les droits de la personne et d'autres sujets relatifs aux droits de la personne.

Au Forum des femmes sur la violence conjugale au travail, nous avons vu que la violence conjugale a aussi des répercussions dans le milieu de travail et pris connaissance des statistiques alarmantes que le Congrès du travail du Canada a recueillies. Nous avons discuté des mesures que nous pouvons prendre pour aider les victimes de violence conjugale. Ce sujet me touche de très près, car ma mère a survécu à cette horrible forme de maltraitance. Je veux faire tout mon possible pour aider les femmes à briser le silence sur ce sujet.

Le conseil régional a souligné la Journée de sensibilisation aux cultures autochtones en organisant un stand d'information pendant la fin de semaine au marché des fermiers. Nous voulions informer le public sur la campagne *Soif de justice*, qui porte sur la crise de l'eau potable dans les communautés autochtones, et faire signer des lettres demandant au gouvernement d'agir pour régler cette crise.

J'ai été choisie pour faire partie du comité directeur des Conférences nationales Équité qui ont eu lieu à Toronto du 24 au 28 mars 2017. Ce comité a choisi le thème et les ateliers de la Conférence des femmes. Ayant offert mes services comme animatrice, j'ai coanimé l'atelier intitulé *Action politique et droits des personnes ayant un handicap*.

Les comités régionaux des femmes du Cap-Breton et de la vallée ont repris leur travail grâce à nos formidables militantes dans ces deux régions. J'ai assisté aux réunions de ces groupes pour parler du mandat et des objectifs des CRF. J'ai aussi discuté avec des groupes de femmes du Nouveau-Brunswick dans l'espoir que ces membres établiront des CRF à Moncton et à Saint John en 2017-2018. Il y a présentement un CRF à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, et à Sydney et dans la vallée, en Nouvelle-Écosse. Si vous souhaitez vous joindre à l'un de ces comités ou à l'un des comités qui devraient voir le jour à Moncton et à Saint John, communiquez avec moi et je vous mettrai en communication avec la présidente du comité visé.

L'année dernière, nous avons de nouveau tenu une conférence des femmes pour toute la région de l'Atlantique afin de donner à plus de consœurs la chance de travailler ensemble et de faire avancer leurs dossiers. Cette conférence, sous le thème « Repenser, recentrer, renforcer : conjugons nos efforts », visait à renforcer le programme des femmes de l'AFPC, à sensibiliser nos membres aux répercussions de la violence familiale au travail et à inciter les femmes à s'attaquer à ce problème. J'ai coprésidé cette conférence avec la consœur Angela Decker, directrice pour les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador.

En janvier, j'ai participé à une marche de solidarité pour nos consœurs de Washington. C'était l'une des nombreuses activités de solidarité qui avait lieu en même temps que la marche à Washington contre la haine et les attaques contre les droits de la personne. En mars, j'ai participé au rassemblement de protestation contre la décision du juge Lenehan d'acquitter un chauffeur de taxi qui était accusé d'agression sexuelle. Cette décision était choquante et inacceptable. Ces deux rassemblements et les injustices qui se produisent ici et ailleurs dans le monde m'ont incitée à me joindre à un groupe féministe appelé *Marching On Nova Scotia*. Ce groupe vise à faire connaître les difficultés que les femmes doivent affronter. Je tiendrai les femmes du Nouveau-Brunswick et de

l'Île-du-Prince-Édouard au courant du travail de ce groupe pour les aider à faire avancer elles aussi les dossiers qui touchent les femmes.

Avec 360 autres syndicalistes, j'ai participé à Ottawa au lobbying organisé par le CTC. Nous avons rencontré des élus et leur avons présenté nos recommandations et demandé des engagements. Nous avons fait pression contre le projet de loi C-27 qui menace d'éroder la sécurité des pensions, pour la création d'un programme national d'assurance-médicaments et pour une loi sur l'équité salariale au Canada.

J'ai été touchée et honorée de recevoir le prix de consœur de l'année de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse. Ce prix est remis à une femme qui est une syndicaliste engagée, une militante et une chef de file dans sa collectivité et qui œuvre pour l'équité et le militantisme syndical. Notre travail et les consœurs et les confrères avec qui je collabore sont pour moi de grandes sources d'inspiration. C'est tellement valorisant de travailler avec vous tous et toutes pour provoquer des changements positifs pour tous les travailleurs et travailleuses. Je me sens privilégiée de pouvoir aider les autres, protester contre les injustices et vous transmettre ce que j'apprends pour que nous puissions, ensemble, aider à améliorer la vie de tous. C'est pour cela que j'aime être une militante et que j'ai tellement apprécié recevoir ce prix des mains de ma consœur Lori Walton à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Voici quelques-unes des autres activités qui m'ont occupée au cours de mon mandat :

- Toutes les réunions Conseil de la région de l'Atlantique et du Comité des droits de la personne et du Comité des femmes du Conseil
- Réunions du Comité régional des femmes, du Conseil régional et du Comité des droits de la personne d'Halifax
- Activités La rue, la nuit, les femmes sans peur, célébrations de la fête du Travail à Halifax, vigiles *Not So Silent* en l'honneur des femmes qui ont perdu la vie à l'École Polytechnique, défilés annuels de la fierté, vigiles Sœurs par l'esprit
- Journées d'action de l'AFPC — agi comme porte-parole et dirigé les manifestations sur différents sujets, par exemple les élections et la campagne *Arrangez Phénix !*
- Pressions sur mon député sur plusieurs sujets et projets de loi
- Présidence de ma section locale au Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement
- Discussions avec des femmes au sujet du lancement ou de la revitalisation des comités régionaux de femmes
- Réseautage lors d'activités pour les femmes et alimentation de ma liste de diffusion
- Diverses formations : cours sur les premiers soins en santé mentale, sur les conflits au travail et sur la lutte contre le racisme ; formation en animation ; ateliers sur les espaces sécuritaires, sur le respect des différences, sur le leadership, sur le renforcement de l'esprit d'équipe et sur la préparation aux élections ; cours *Femmes et syndicats*

Si vous voulez voir toutes les activités auxquelles j'ai participé dans les trois dernières années comme directrice, vous pouvez consulter mes rapports sur le site Web de l'AFPC-Atlantique.

Merci encore une fois de m'avoir permis de représenter les femmes des Maritimes. J'aime beaucoup travailler de près avec d'autres syndicalistes, faire la connaissance de femmes dans le monde syndical et les organismes communautaires, lutter pour d'égalité des femmes et contre la violence faite aux

femmes et contribuer à d'autres initiatives de grande importance pour les femmes. Je tiens à remercier le personnel de l'AFPC et les membres du Conseil de la région de l'Atlantique pour leur soutien au cours des trois dernières années. Le plus important pour moi, c'est l'encouragement, la rétroaction et les amitiés durables forgées avec les femmes que je représente. Il me tarde d'entamer une nouvelle période de collaboration avec vous.

En toute solidarité,

Rhonda Doyle-LeBlanc
Directrice pour les femmes des Maritimes

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES FEMMES DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Tout d'abord, je tiens à souligner que c'est un grand honneur pour moi d'être la directrice des femmes de T.-N.-L. Le travail que nous faisons et les consœurs avec lesquelles je travaille sont de réelles sources d'inspiration pour le mouvement syndical. Il est tellement enrichissant de collaborer avec les consœurs pour faire connaître et faire progresser nos priorités. Siéger au Conseil de la région de l'Atlantique est un grand privilège pour moi. Il est très gratifiant de faire partie d'une équipe si dévouée pour nos membres et de lutter contre toutes les injustices pour faire avancer le mouvement.

Les consœurs de la province ont été très occupées. On les a incitées à s'engager dans l'action politique au sein du mouvement syndical, de prendre leur place, de ne pas avoir peur de changer les choses et de continuer à se battre pour les droits des femmes.

Mon rôle de directrice des femmes de T.-N.-L. m'a beaucoup occupée pendant les trois dernières années. J'ai été nommée au Comité des femmes du Conseil, dont je suis la coprésidente, ainsi qu'au Comité de l'éducation. Nous avons révisé et mis la dernière main au Programme de formation 2015-2018 de l'AFPC. Nous avons également accueilli l'école syndicale de l'Atlantique à Antigonish en 2015. En outre, je préside le Comité des femmes de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador et nous continuons à organiser les déjeuners des femmes qui ont lieu lors des activités de la Fédération.

J'ai siégé au comité organisateur de la Conférence des femmes de l'Atlantique et au Comité des résolutions des Conférences nationales Équité en mars 2017.

Je suis également présidente du CRF de Rocky Harbour. À ce titre, j'ai organisé nos activités liées à la Journée internationale de la femme, au 6 décembre, au Mois de l'histoire des femmes et au Mois de la prévention de la violence.

Pendant mon mandat, j'ai eu l'occasion de visiter les quatre CRF de la province, notamment pour faire prêter serment aux nouvelles élues à une AGA et comme conférencière pour la Journée internationale de la femme. J'ai aussi visité des consœurs qui souhaitent former un CRF ou réactiver le leur. J'ai eu l'occasion de discuter des campagnes en cours, ainsi que des priorités de l'AFPC dans le dossier des femmes, notamment les services de garde, la violence conjugale et les femmes autochtones disparues ou assassinées.

Voici les faits saillants de mon travail :

- Formation en leadership
- Retraite des femmes, Île-du-Prince-Édouard
- Sommet de l'AFPC-Atlantique
- Participation à la Conférence nationale sur les services de garde
- Participation au forum sur les services de garde de T.-N.-L.
- Participation au Congrès national triennal de l'AFPC

- Participation au Forum des présidences des comités de l'Atlantique
- Conférence Debout ! du CTC
- Membre du Comité des résolutions des Conférences nationales Équité de 2017
- Membre du Comité organisateur des Conférences des femmes de l'Atlantique de 2016
- Déjeuners du réseau des femmes du mouvement syndical de T.-N.-L.

Je tiens à remercier les consœurs de Terre-Neuve-et-Labrador de leur bon travail et de m'avoir accordé le privilège de les représenter. Ce travail m'enchanté et me ressourcé. Je veux aussi remercier le personnel du bureau régional de St. John's. Enfin, je remercie la consœur Jeannie Baldwin et le personnel de son bureau pour leur soutien et leurs bons conseils.

Je lève mon chapeau à la consœur Mary MacNeil, qui fait des pieds et des mains pour le Comité des femmes du conseil de notre région.

Je sollicite un autre mandat pour pouvoir continuer mon travail avec les formidables consœurs de notre syndicat.

En toute solidarité.

Angela Decker

La représentante des femmes, Terre-Neuve-et-Labrador

RAPPORT DE LA DIRECTRICE POUR LES JEUNES MEMBRES AU CONGRÈS 2017 DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Je suis heureuse de vous présenter mon premier et dernier rapport en tant que directrice des jeunes membres, une charge que j'occupe depuis la démission de Stephanie Jones en mai 2015. Je veux profiter de l'occasion pour remercier Stephanie pour son beau travail au nom des jeunes membres. Depuis mai 2015, j'ai pris une part active dans les activités concernant les jeunes, tant dans la région de l'Atlantique qu'au niveau national.

J'ai participé aux activités du Comité jeunesse de St. John's. Il y a eu des réunions générales, des réunions du comité exécutif et des activités de divertissement, par exemple des soirées de cinéma, le défilé de la fierté de St. John's et d'autres activités sociales organisées par le comité exécutif du premier comité jeunesse de la région de l'Atlantique, dont sa présidente Leanne Moss.

J'ai aussi assisté aux réunions du Conseil de la région de l'Atlantique pour bien faire entendre les jeunes travailleurs et travailleuses. Ces réunions ont été productives et informatives, et je tiens à remercier mes collègues au Conseil de m'avoir fait profiter de leurs points de vue, de m'avoir écoutée et d'avoir toujours fait preuve de respect dans nos discussions.

Comme membre du Groupe de travail national des jeunes membres de l'AFPC, j'ai participé aux réunions régulières à distance avec mes homologues d'un bout à l'autre du pays. J'ai aussi eu l'occasion de travailler avec eux en personne lors du Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs du CTC en octobre 2016. À cet événement, des centaines de jeunes de divers syndicats et de divers horizons ont collaboré pour trouver des stratégies pour s'attaquer aux problèmes qui touchent les jeunes aujourd'hui. D'un bout à l'autre du pays, mes camarades de l'AFPC et moi-même avons travaillé fort pour faire profiter nos régions respectives des connaissances et de l'énergie que nous avons retirées de ce sommet.

En novembre 2016, nous avons eu le Symposium pour jeunes travailleuses et travailleurs de l'AFPC-Atlantique (connu sous le mot-clic #YWSOnTheRock). Ce fut l'un de mes moments les plus mémorables comme représentante des jeunes membres. L'événement a suscité beaucoup d'intérêt. Environ 20 confrères et consœurs de partout en Atlantique ont participé à cette activité de formation à Port Blandford, Terre-Neuve. Ces membres profiteront sans doute toute leur vie durant des liens qu'ils ont tissés et des connaissances qu'ils ont acquises à cette occasion. Je remercie Sean Glavine et Anna Richard-Goguen qui ont animé les ateliers, Sébastien Bezeau qui s'est occupé de la vidéo et des médias sociaux et le Comité jeunesse de St. John's qui a organisé les activités sociales.

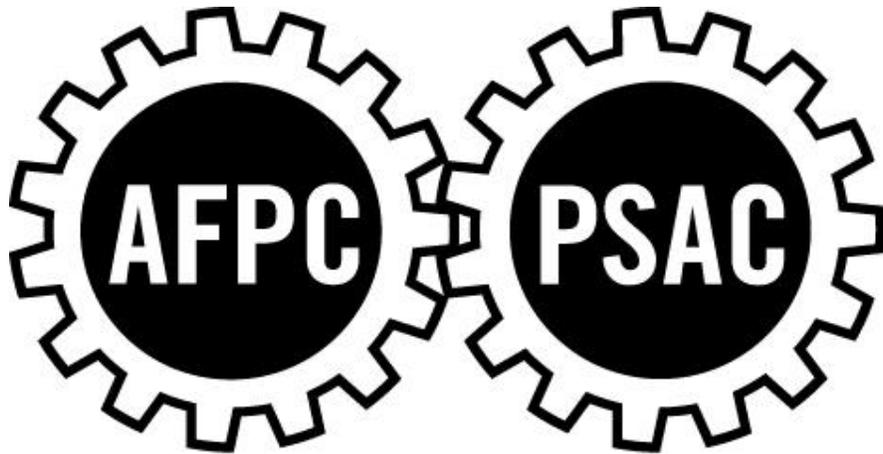
Comme directrice pour les jeunes membres, je souhaitais établir de nouveaux comités jeunesse de l'AFPC dans l'ensemble de la région. Je suis fière d'annoncer que plusieurs nouveaux comités seront officiellement établis dans les prochains mois. J'ai hâte de les voir prospérer à mesure que nos jeunes membres se regrouperont pour mettre leurs capacités en commun et se faire entendre.

Malheureusement, je ne solliciterai pas un autre mandat. En pensant à l'énergie et à la détermination que j'ai vues chez nos jeunes membres de la région, je suis certaine que notre région est entre de bonnes mains. J'espère que les comités jeunesse continueront de se multiplier dans les prochaines années. Je serai toujours prête à donner un coup de main.

Le tout respectueusement soumis,

Allyson Garrison
Directrice pour Les Jeunes Membres

Liste des personnes déléguées



**Atlantique
Atlantic**

NOUVEAU-BRUNSWICK
23-05-2017

| Nom | Élément | Section locale |
|------------------------|----------------|-----------------------|
| Arsenault, Camille | SEIC | 60269 |
| Arseneault, Rejeanne | SESG | 60148 |
| Babin, Lisa | SSG | 60018 |
| Beaton, Brian | SLCD | 60550 |
| Bembridge, Darlene | SEI | 60005 |
| Blaauw, Dominique | SEN | 60400 |
| Blanchard, Marc | STSE | 60067 |
| Bouchard, Carole | SEN | 60040 |
| Bouchard, Don | AGR | 60063 |
| Bourque, Eddy | SEIC | 60260 |
| Bradley, Michelle | SEAC | 60006 |
| Breelove Carter, Kayla | SLCD | 60200 |
| Brenna, Louise | SEIC | 60268 |
| Bulmer, Doug | UEDN | 60303 |
| Burns, Wendy | UEDN | 60303 |
| Campbell, Angela | SEI | 60005 |
| Campbell-Gay, Lori | STSE | 60026 |
| Campbell, Robert | SEI | 60005 |
| Carney, Carla | STSE | 60067 |
| Carter, Russell | SSG | 60009 |
| Carter, Tammy | AGR | 60007 |
| Colpitts, Patty | UCET | 60604 |
| Cormier, Rick | AGR | 60005 |
| Cowan, Scott | SEIC | 60256 |
| Daigle, Denis | SEN | 60284 |
| Daigle, Paul | SESG | 60074 |
| Davies, Todd | STSE | 60727 |
| Dedam, Mark | SSG | 60011 |
| Dempsey, Billy | SEI | 60006 |
| Donovan, Jody | SESG | 60019 |
| Doran, Debbie | SESG | 60001 |
| Doret, Sancia | SEIC | 60262 |
| Doucet, Shanny | SSG | 60018 |
| Dunphy, Joey | SDI | 60004 |
| Foote, Jason | SSG | 60018 |
| Forest, Isabelle | STSE | 60727 |
| Fortin, Carol | SESG | 60142 |
| Fraser, Heather | SLCD | 60200 |
| Frost, Daniel | UEDN | 60303 |
| Gange, Mike | SLCD | 60050 |
| Gatza, Carolee | SLCD | 80035 |
| Gidney, James | SDI | 60004 |
| Gidney, Sheila | STSE | 60067 |
| Guo, Xue Song | SSG | 60018 |
| Hachey, Lindsay | SSG | 60011 |
| Hellingwerf, Mike | UCTE | 61124 |

| | | |
|-------------------------------------|------|-------|
| Hennessey, Angie | SEIC | 60252 |
| Hitchman, Donna | SESG | 60001 |
| Howard, Randy | SSG | 60018 |
| Hynes, Michelle | SEN | 80081 |
| Ivany, John | SLCD | 60200 |
| Johnson, Sarah | SLCD | 60550 |
| Kelley, Martin | UPCE | 60105 |
| Laforest, Marc | SDI | 60004 |
| Lastere, Patrick | UCET | 60602 |
| LeBlanc, Mike (inscription tardive) | SEIC | 60256 |
| Legacy, Lynn | SEIC | 60254 |
| LeRoux, Wendy | UNDE | 60303 |
| Levasseur, Mario | AGR | 60063 |
| Lewis, Blaine | UCET | 60605 |
| Losier, Marie-Ange | SEIC | 60269 |
| Louie, Theresa Dawn | SLCD | 80035 |
| MacDonnell, Troy | SSG | 60011 |
| MacKinnon, Arthur | SSG | 60018 |
| Mallaley, Patsy | SLCD | 69081 |
| Mansfield, Greg | UEDN | 60303 |
| Manuel-Allain, Jeannette | SESG | 60019 |
| Mazerolle, Isabelle | SESG | 60052 |
| McAllister, Aaron | SDI | 60004 |
| McCormick, David | SLCD | 60702 |
| McFarland, Mike | UEDN | 60303 |
| Meade, David | UEDN | 60303 |
| Miller, Chris | SLCD | 60551 |
| Moore, Liette | SESG | 60003 |
| Moore, Tanya | SLCD | 60551 |
| Morrissey, Brian | SEN | 60029 |
| O'Hearon-Lang, Maureen | SEI | 60005 |
| O'Kane, Cathy | UEDN | 60380 |
| O'Neill, Peter | SSG | 60011 |
| Osborne, Carol | SESG | 60074 |
| Paulin, Nathalie | SEIC | 60254 |
| Pugh, Mark | SLCD | 60200 |
| Reid, Kelli | SEIC | 60260 |
| Richard, Rachelle | AGR | 60005 |
| Richard, Scott | SESG | 60001 |
| Ross, Chana | SESG | 60020 |
| Rumson, Rhonda | SEIC | 60252 |
| Russell, Peter | SDI | 60004 |
| Sabo, Matthew | SSG | 60011 |
| Scott, Melinda | SEN | 60350 |
| Sergent, Robert | SEN | 80150 |
| Slater, Alan | SLCD | 60200 |
| Steeves, Troy | STSE | 60725 |
| Tourkmani, Farid | SEIC | 60262 |
| Vanderbeck, Ciara | SEI | 60005 |
| Wesselby, Laurie Ann | SESG | 60128 |

TERRE-NEUVE ET LABRADOR
23-05-2017

| Nom | Élément | Section locale |
|--------------------------------------|----------------|-----------------------|
| Ahammad, Mohammad Jalal | SLCD | 90600 |
| Alyward, Pamela | SEI | 90001 |
| Bennett, Bill | SEN | 90265 |
| Brewer, Rob | UCET | 90915 |
| Brown, Rosie | UEDN | 90103 |
| Bugden, Robert | SEN | 90265 |
| Bussey, Chris | UCET | 90916 |
| Butler, Krystle | SEI | 90000 |
| Butler, Peter | STSE | 90019 |
| Byrne, Gary Michael | SSG | 90011 |
| Chaisson, Martin | SEN | 99242 |
| Clendinneng, Caitlin | SESG | 90007 |
| Cluney, Linda | SEIC | 90109 |
| Coady, Martin | UEDN | 90120 |
| Coish, Joanne | SEI | 90001 |
| Coles, Shawn | UEDN | 90125 |
| Croft, Jason | STSE | 90002 |
| Dayarathne, Rajith | SLCD | 90600 |
| Decker, Angela | SEN | 90265 |
| Delaney, Jackie | SEI | 90000 |
| Duffy, Roger | SESG | 90098 |
| Farrell, Preston | SEI | 90001 |
| Fuchs, Matthew | SEIC | 90113 |
| Garrison, Allyson | SEI | 90001 |
| Gillies, Cathy (inscription tardive) | SEIC | 90118 |
| Harnett, Debbie | SEIC | 90109 |
| Hartley, Yvonne | SEN | 99104 |
| Harvey, Tracy | SEN | 90005 |
| Higdon, Jennifer | STSE | 90002 |
| Hill, Derek | UEDN | 90103 |
| Hobson, Sarah | SDI | 90001 |
| Huque, Mohammad | SLCD | 90600 |
| Hutchings, Bonnie Lou | SEN | 90265 |
| Jones, Tanya | SEAC | 90002 |
| King, Kirk | UCET | 90940 |
| Lake, Michelle | SEI | 90000 |
| Lane, Tracy | AGR | 90001 |
| Lansdell, Chris | SEI | 90000 |
| MacDonald, Edwin | SEAC | 80041 |
| Major, Tony | SEN | 90265 |
| McKinnon, Jennifer | SEIC | 90107 |
| Morris, Deborah | SEIC | 90107 |
| Moss, Leanne | SEN | 99242 |
| Murphy, Fabian | AGR | 90001 |
| Murphy, Patsy | STSE | 90001 |

| | | |
|---------------------------|------|-------|
| Oluwadairo, Kayode Samuel | SLCD | 90600 |
| O'Toole, Joseph | UCET | 90916 |
| Parsons, Brenda | SEIC | 90113 |
| Parsons, Lola | SEI | 90000 |
| Peyton, Joann | UCET | 90930 |
| Pickett, Ellen | UCET | 90915 |
| Pike, Jeannette | SEIC | 90114 |
| Pike, Kim | SEIC | 90102 |
| Power, Jill | UCET | 90940 |
| Power, Mark | STSE | 90001 |
| Pratt, Jeanne | UEDN | 90125 |
| Rahman, Shad | SLCD | 90600 |
| Ross, Jonathan | SDI | 90001 |
| Roy, Shubhagata | SLCD | 90600 |
| Ryan, Bill | UCET | 90915 |
| Ryan, Shirley | UEDN | 90101 |
| Sellars, Sharon | UCET | 90915 |
| Sheppard, Ashley | UCET | 90903 |
| Sheppard, Dennis | UEDN | 90102 |
| Spurvey, Colleen | SEIC | 90113 |
| Stassis, Anna | SEI | 90001 |
| Sullivan, Sue-Ann | AGR | 90076 |
| Thomas, Joshua | SEN | 90265 |
| Tobin, Carol Ann | SEN | 90340 |
| Uddin, Bilal | SLCD | 90600 |
| Walsh, William | SSG | 90011 |
| Warren, Stephen | UEDN | 90102 |
| Wells, Joann | SEIC | 90109 |
| Wells, Martha | SLCD | 90500 |
| Whelan-Morgan, Judy | SESG | 90051 |
| Zaman, Tareq Uz | SLCD | 90600 |

NOUVELLE-ÉCOSSE
23-05-2017

| Nom | Élément | Section locale |
|----------------------------|----------------|-----------------------|
| Allen, Carolyn | SEN | 80081 |
| Atwood, Joshua | SEI | 80003 |
| Baldwin, Jeannie | SEIC | 80215 |
| Bezanson, Stephen | UCET | 80829 |
| Brown, Doreen | UEDN | 80406 |
| Brown, Scott | SEN | 80016 |
| Bush, Kelly | SSG | 80052 |
| Carter, Kimberley | SLCD | 80024 |
| Clarke, Drake | UCET | 80829 |
| Clayton, Joy | UEDN | 80406 |
| Comeau, Robert | SEIC | 80220 |
| Cook, Matthew | SEN | 80019 |
| Cormier, Jacqueline | SESG | 80025 |
| Cranford, Tony | UEDN | 80407 |
| Crawley, Crystal | UCET | 80809 |
| Cross, Ellen | SEN | 80018 |
| David, Joan | AGR | 80002 |
| David, Neville | SEN | 80178 |
| Di Liberatore, Chris | SEI | 80003 |
| Doucette-Rupert, Christina | STSE | 80019 |
| Doyle-LeBlanc, Rhonda | STSE | 80820 |
| Drozdowski, Anthony | SSG | 80052 |
| Dunn, Tanya | SESG | 80162 |
| Duval, Christopher | UEDN | 80404 |
| Ellis, Robert | STSE | 80717 |
| Elms, Mary Lynn | SEN | 80160 |
| Evans, Brett | SDI | 80002 |
| Forbes, Derek | UEDN | 80405 |
| Fougere, Ruby | SEN | 80019 |
| Gaetz, Doug | SEI | 80003 |
| Gannon, Carl | SEAC | 80041 |
| Gay, Robyn | SESG | 80073 |
| Harrigan, Scott | UEDN | 80403 |
| Hart, Debbie | UEDN | 80406 |
| Henneberry, Barbara | STSE | 80820 |
| Hodder, Colleen | UEDN | 80403 |
| Jamieson, Joan | SESG | 80116 |
| Kehoe, Robert | UCET | 80824 |
| Kelley, Wayne | UEDN | 80403 |
| Kennedy, Monica | SEN | 80040 |
| Kiley, Terry | UEDN | 80406 |
| King, Helen | SEIC | 80226 |
| Kroeger, Bill | UEDN | 80407 |
| Larkin, Stephen | SEN | 80015 |
| Ledrew-Phillipo, Laura | SEIC | 80226 |
| Leger, Joel | SLCD | 80375 |

| | | |
|---------------------------------------|------|-------|
| Levangie-Connor, Karla | STSE | 80019 |
| Locke, Carolyn | SEIC | 80226 |
| MacFarlane, Kathy | SEIC | 80227 |
| Maclsaac, Donnie | SEIC | 80217 |
| MacKay, Natalie | SEIC | 80206 |
| MacKinnon, Michelle | SESG | 80002 |
| MacMullin, Cheryl | SEN | 84200 |
| MacNutt, Belinda | SESG | 80110 |
| MacPherson, Jodi | SEIC | 80226 |
| Mansfield, Jessie | SEN | 80020 |
| McDonald, Jane | AGR | 80003 |
| McMullen, Glenn | SEIC | 80221 |
| Meagher, Dee | SESG | 80115 |
| Moore, Leigh | SEAC | 80004 |
| Morrison, Michelle | SEIC | 80226 |
| Mossman, Scott | STSE | 80166 |
| Murphy, Glenn | SEI | 80004 |
| Musial Ellsworth, Bonnie | SEIC | 80216 |
| Oldford, Brian | SEI | 80003 |
| O'Leary, Jordan | SEIC | 80204 |
| Paul, Gary | STSE | 80019 |
| Payne, Darryl | SEI | 80003 |
| Pennington, Jan | AGR | 80003 |
| Ponee, Trevor | UEDN | 80411 |
| Prendergast, James | AGR | 80010 |
| Purcell, Steve | SEIC | 80226 |
| Rand-Delorey, Mary | SESG | 80002 |
| Redquest, Jason (inscription tardive) | UCET | 80807 |
| Reid, Amanda | UEDN | 80406 |
| Reid, Graham | SEN | 80178 |
| Reid, Jeff | SEN | 80216 |
| Reynolds, Denise | UCET | 80824 |
| Risser, Winfred | UCET | 80809 |
| Robinson, Lynette | SESG | 80002 |
| Rodrigues, Allison | SDI | 80002 |
| Salter, Ken | UEDN | 80407 |
| Sansford, Bernadette | SEIC | 80215 |
| Sauson, Jayne | SEPC | 80100 |
| Seymour, Cheryl | SEI | 80003 |
| Shea, Wendy | SEAC | 80004 |
| Smith, Craig | UEDN | 80406 |
| Spruin, William | SEIC | 80208 |
| Stewart, Ryan | UEDN | 80412 |
| Thorne, Brandon | STSE | 80019 |
| Tibbo, Diane | SEIC | 80205 |
| Van Woensel, William | SLCD | 86001 |
| Walker, Kevin | SEN | 80017 |
| Walton, Lori | SSG | 80052 |
| Warner, Mary | SEI | 80004 |
| Williams, Gordon | UEDN | 80403 |

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
23-05-2017

| Nom | Élément | Section locale |
|--------------------------|----------------|-----------------------|
| Arsenault, Charlene | SEIC | 90152 |
| Bryenton, Vicki | SEAC | 90001 |
| Buell, Debi | SEAC | 90001 |
| Chaisson, Jessica | SEN | 90023 |
| Clow, David | SLCD | 90140 |
| Coffin, Bonnie | SEAC | 90001 |
| Cole, Ginger | SEI | 90006 |
| Durant, Sylvia | SEI | 90006 |
| Ellis, Jackie | SEI | 90006 |
| Ford, Heather | SEI | 90006 |
| Frellick-Perry, Susan | SEI | 90006 |
| Gallant, Marilyn | SEI | 90006 |
| Getson, Maureen | SEI | 90006 |
| Giroux, Priscilla | SEAC | 90001 |
| Glydon, Kimberley | SEN | 90004 |
| Goguen, Michael | SEAC | 90001 |
| LaBobe, Michelle | SEIC | 90153 |
| LaPierre, Jody | SEAC | 90001 |
| Livingston, Cynthia | SSG | 90031 |
| MacGregor, Tracey | SEI | 90006 |
| Maud, Steve | STSE | 90168 |
| McKinnon, Kassandra | SEN | 90023 |
| Mullen Handrahan, Sharon | STSE | 90168 |
| Murphy, Michael | SEI | 90002 |
| Myers, Carl | UCET | 60905 |
| Neill, Michelle | SEI | 90002 |
| Oehlke, Lindsay | SEN | 90023 |
| Parsons, Eric Barry | SEAC | 90001 |
| Quinn, Valerie | SEAC | 90001 |
| Smallman, Donna | SESG | 90053 |
| Smith, Les | SEI | 90002 |
| Steele, Glenn | SEI | 90006 |
| Wilson, Louise | SEI | 90006 |
| Wonnacott, Eric | AGR | 90004 |

Acronymes

AGR – Syndicat de l’Agriculture

SEIC – Syndicat de l’Emploi et de l’Immigration

SDI – Syndicat des Douanes et de l’Immigration

SLCD – Section locale à charte directe

SSG – Syndicat des services gouvernementaux

SRN – Syndicat des ressources naturelles

UCET – Union canadienne des employés des transports

STSE – Syndicat des travailleurs de la santé et de l’environnement

UEDN – Union des employés de la Défense nationale

SEN – Syndicat des employées et employés nationaux

SEPC – Syndicat des employés des postes et communications

SESG – Syndicat des employé-e-s du Solliciteur général

SEI – Syndicat des employé-e-s de l’Impôt

SEAC – Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants